

Culture Montérégie

Le financement de la culture en Montérégie

Édition 2017

Le financement de la culture en Montérégie – édition 2017

Recherche et rédaction : Isabelle Menier

Révision : Jacinthe Barabé

ISBN : 978-2-922732-42-9

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2018

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

©2018 – Culture Montérégie

Table des matières

Table des matières	3
Liste des figures	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des acronymes	5
Introduction	6
La Montérégie en quelques données.....	7
Situation géographique.....	7
Données géographiques	7
Données démographiques	8
Données économiques.....	8
Financement de la culture : par qui?	9
Financement public.....	9
Financement privé	10
Financement de la culture en chiffres.....	11
Sources fédérales	11
Sources provinciales.....	15
Sources régionales et locales	32
Conclusion	44
Bibliographie	46
Annexe 1 : Tableaux statistiques.....	50
Annexe 2 : Information complémentaire.....	60
Les différents types de régions	60
Les dépenses de l'administration publique au titre de la culture	61
Les données des rapports financiers municipaux	62

Liste des figures

Figure 1 : Carte de la Montérégie avec MRC et les trois territoires définis pour les ententes de partenariat territorial	7
Figure 2 : Conseil des arts du Canada, crédits parlementaires et financement aux arts en dollars courants et constants, 2005-2006 à 2015-2016.....	11
Figure 3 : Graphique des bourses et subventions octroyées par le CAC en Montérégie de 2005-2006 à 2015-2016 par territoire.....	13
Figure 4 : Part des dépenses directes en culture sur les dépenses du gouvernement du Québec.....	16
Figure 5 : Dépenses internes et externes au titre de la culture de l'administration publique québécoise pour la Montérégie de 1996-1997 à 2014-2015, en dollars courants et en dollars constants de 2014	20
Figure 6 : Évolution des dépenses directes de l'administration publique québécoise en culture en Montérégie par habitant, 1996-1997 à 2014-2015, en dollars courants et en dollars constants de 2014.....	21
Figure 7 : Dépenses de fonctionnement en culture par habitant selon la taille de population en 2014 et 2015	38
Figure 8 : Catégories de dépenses en culture de l'administration publique québécoise	61

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population de la Montérégie selon le groupe d'âge et le sexe en 2015 et 2016	8
Tableau 2 : Bourses et subventions octroyées par le CAC en Montérégie de 2005-2006 à 2015-2016 par territoire	12
Tableau 3 : Sommes distribuées par Téléfilm Canada en Montérégie de 2011-2012 à 2016-2017.....	14
Tableau 4 : Aide financière octroyée en culture par MPC en Montérégie, 2015-2016 et 2016-2017	14
Tableau 5 : Répartition des sommes attribuées en culture par le MPC en dollars et en dollars par habitant, régions administratives québécoises, 2015-2016 et 2016-2017	15
Tableau 6 : Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise par domaine en Montérégie, de 2012-2013 à 2014-2015.....	17
Tableau 7 : Dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie de 2012-2013 à 2014-2015 selon la catégorie de dépenses	18
Tableau 8 : Détails des dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie de 2012-2013 à 2014-2015 selon la catégorie de dépenses.....	18
Tableau 9 : Détails des dépenses externes d'investissement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie de 2012-2013 à 2014-2015 selon la catégorie de dépenses.....	19
Tableau 10 : Dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture par région administrative et par habitant, 2005-2006 et 2014-2015.....	22
Tableau 11 : Croissance des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et croissance de la population entre 2005-2006 et 2014-2015.....	23
Tableau 12 : Financement octroyé par la SODEC en Montérégie entre 2010-2011 et 2015-2016 par secteur d'activité	24
Tableau 13 : Nombre de sommes octroyées par la SODEC en Montérégie entre 2010-2011 et 2015-2016 par secteur d'activité	24
Tableau 14 : Répartition de l'aide financière octroyée par la SODEC par région administrative, 2013-2014 et 2015-2016	25
Tableau 15 : Somme et nombre des bourses et subventions octroyées par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) en Montérégie entre 2009-2010 et 2015-2016 par territoire.....	26
Tableau 16 : Somme et nombre des montants versés par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) en Montérégie dans le cadre des ententes régionales entre 2009-2010 et 2015-2016 par territoire.....	27
Tableau 17 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CALQ par région administrative, 2011-2012 à 2015-2016	28
Tableau 18 : Répartition du nombre de bourses demandées et accordées et du nombre d'organismes demandeurs et soutenus par région, 2014-2015 et 2015-2016.....	29
Tableau 19 : Sommes et nombre des montants octroyés en Montérégie dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture entre 2009-2010 et 2015-2016 par territoire	30
Tableau 20 : Compilation des sommes distribuées en Montérégie par le MCC par programme, 2010-2011 à 2015-2016	31
Tableau 21 : Subventions accordées en Montérégie par BANQ de 2009-2010 à 2016-2017.....	32
Tableau 22 : Ententes régionales du CALQ, contributions des partenaires locaux par région administrative, 2013-2014 à 2015-2016.....	33
Tableau 23 : Charges d'activités culturelles consolidées par MRC, 2012 à 2016.....	34
Tableau 24 : Dépenses culturelles municipales selon la catégorie de dépenses, le domaine culturel et la source de financement pour les régions périphériques en 2014 et 2015	36
Tableau 25 : Nombre de municipalités montréalaises selon la taille de leur population en 2014 et 2015	37
Tableau 26 : Dépenses d'activités culturelles par habitant de 2014 à 2016 selon la taille de population, municipalités montréalaises.....	39
Tableau 27 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités par habitant selon le domaine culturel et la taille de la population, 2014 et 2015.....	40
Tableau 28 : Pourcentage des charges des activités culturelles attribuables aux bibliothèques par taille de population, municipalités montréalaises, 2014 à 2016	40
Tableau 29 : Proportion des dépenses culturelles municipales en services rendus attribuée en subventions et en cachets et honoraires d'artistes, 2011 à 2015.....	41
Tableau 30 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus par région administrative, 2013 à 2015	42
Tableau 31 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et le type de région 2014 et 2015.....	43
Tableau 32 : Population des municipalités montréalaises, estimée au 1 ^{er} juillet 2014, 2015 et 2016.....	50
Tableau 33 : Population du Québec par région administrative, estimation aux 1 ^{er} juillet 2005, 2014, 2015 et 2016	55
Tableau 34 : Montants et pourcentages des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine et le secteur d'activité pour la Montérégie, 2012-2013 à 2014-2015	56
Tableau 35 : Dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie	57
Tableau 36 : Taux de réponses favorables du CALQ en fonction du nombre de bourses demandées (individus) et du nombre d'organismes demandeurs par région administrative, 2014-2015 et 2015-2016	58
Tableau 37 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus (\$) selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, 2014 et 2015.....	59

Liste des acronymes

BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CAC	Conseil des arts du Canada
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MRC	Municipalité régionale de comté
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
MPC	Ministère du Patrimoine canadien
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles

Le financement de la culture en Montérégie

Introduction

En tant que conseil régional de la culture, Culture Montérégie participe au développement des arts et de la culture en Montérégie. Il assure une veille et fait la promotion des arts et de la culture. Il documente les enjeux et les problématiques de son milieu, favorise la circulation d'information, la consultation, les échanges, la concertation et la mise en réseau. Il contribue à la reconnaissance publique des milieux et des intervenants de la culture et des communications.

Pierre angulaire du développement de la culture, le financement est un enjeu majeur pour le milieu culturel montérégien. En 2012, Culture Montérégie, qui s'appelait alors le Conseil montérégien de la culture et des communications, a décidé de se pencher sur la question, en documentant le financement de la culture dans la région. L'exercice a d'abord été fait pour l'année 2009-2010, puis un deuxième document mettant à jour les données pour l'année 2010-2011 a été publié en 2013. Depuis, Culture Montérégie a publié certaines données mises à jour dans son site Web.

Plusieurs changements sont cependant survenus depuis la publication du dernier document en 2013, notamment la disparition des trois Conférences régionales des élus et des trois Forums jeunesse, instances qui, entre autres, finançaient la culture dans la région. De plus, avec la venue d'une nouvelle politique culturelle, la récente manifestation visant à faire augmenter le budget du CALQ et l'engagement subséquent du ministre de la Culture à cet effet, le moment paraît opportun de refaire un tour complet de la question du financement de la culture en Montérégie.

Les données ont été recueillies principalement par le biais d'une recherche documentaire, notamment sur Internet. Les sources utilisées varient grandement : Institut de la statistique du Québec, listes de bénéficiaires d'aide financière, rapports annuels, rapports financiers, etc. Dans quelques cas particuliers, des subventionnaires ont été contactés afin d'obtenir des données qui n'étaient pas rendues publiques.

Notez que si les données contenues dans le présent document ont été prélevées dans des documents provenant de sources officielles, il reste néanmoins qu'elles sont disparates. Elles ne sont donc pas toutes équivalentes et ne peuvent, par conséquent, toutes être comparées entre elles. Nous avons également dû manipuler la majorité de ces données (entrée informatique dans un tableur, ajout de la région administrative ou du territoire, etc.). Ces manipulations ont pu introduire des erreurs dont nous sommes les seuls responsables. De plus, cette collecte de données n'a pas la prétention d'être exhaustive.

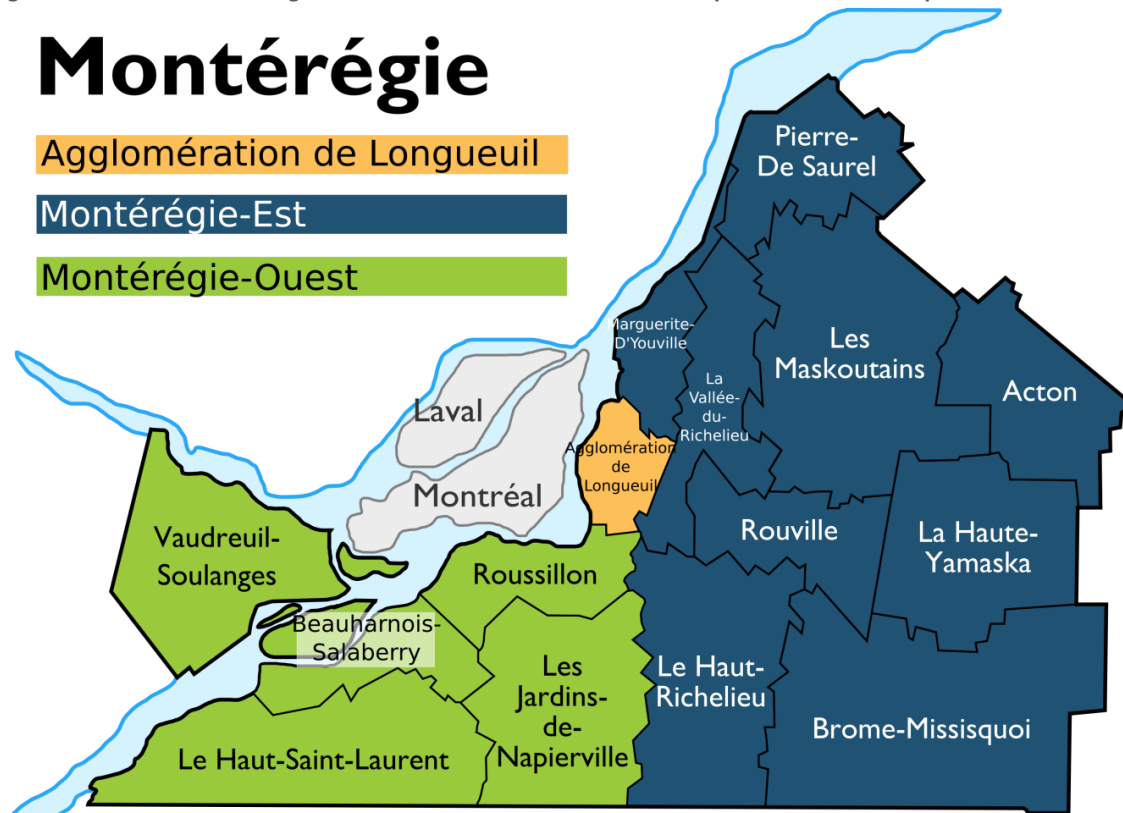
Afin de situer le lecteur, quelques données sur la région sont présentées ci-après, suivies d'une liste des principaux subventionnaires et, enfin, d'une section traitant des montants liés au financement de la culture, particulièrement en Montérégie.

La Montérégie en quelques données

Situation géographique

La Montérégie est une région administrative québécoise située au sud du Québec. Elle est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais, au sud par les États-Unis, à l'est par les régions administratives du Centre-du-Québec et de l'Estrie et à l'ouest par la province de l'Ontario.

Figure 1 : Carte de la Montérégie avec MRC et les trois territoires définis pour les ententes de partenariat territorial¹



Source : Wikimedia Commons², carte modifiée par Culture Montérégie

Données géographiques

- Superficie en terre ferme : 11 112 km²
- 14 municipalités régionales de comté (MRC) et 1 territoire équivalent (agglomération de Longueuil)
- 2 territoires autochtones : Akwesasne et Kahnawake
- 177 municipalités
- La région a été divisée en trois conférences régionales des élus en 2003. Celles-ci ont été abolies et ont cessé toute activité le 31 mars 2016. Cependant, les trois territoires ont été conservés pour la gestion des ententes de partenariat territorial.

¹ Ententes intervenues entre le CALQ et des partenaires régionaux permettant de soutenir des projets artistiques en Montérégie.

² https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Carte_mont%C3%A9r%C3%A9gie.svg.

Données démographiques

- 1 536 121 habitants³ au 1^{er} juillet 2016
- 2^e région la plus peuplée du Québec, après Montréal
- Croissance de population de 17,6 % entre 2000⁴ et 2016

Tableau 1 : Répartition de la population de la Montérégie selon le groupe d'âge et le sexe en 2015 et 2016⁵

Année	Sexe\Groupes d'âge	0-19 ans	20-34 ans	35-64 ans	65 ans et plus	Total
2015	Hommes	170 315	141 094	325 923	118 958	756 290
	Femmes	162 919	137 302	323 744	142 326	766 291
	Total	333 234	278 396	649 667	261 284	1 522 581
2016	Hommes	170 655	140 510	328 028	123 964	763 157
	Femmes	162 898	137 331	325 136	147 599	772 964
	Total	333 553	277 841	653 164	271 563	1 536 121

Source : ISQ, compilation par Culture Montérégie

Données économiques

Produit intérieur brut (PIB) en 2014⁶

- Ensemble des industries : 51 068 079 \$
 - Secteur de production de biens : 16 062 864 \$
 - Secteur des services : 35 005 215 \$
 - Industrie de l'information et industrie culturelle : 815 835 \$, soit 2,3 % du PIB du secteur des services
 - Arts, spectacles et loisirs : 411 340 \$, soit 1,2 % du PIB du secteur des services

Croissance du PIB entre 2007 et 2014

- Ensemble des industries : 17,3 %
- Secteur de production de biens : 3,5 %
- Secteur des services : 24,9 %
 - Industrie de l'information et industrie culturelle : 34,4 %
 - Arts, spectacles et loisirs : 12,4 %

Revenu disponible par habitant en 2015⁷

- 28 026 \$

³ ISQ, données provisoires, 8 mars 2017, liste détaillée par municipalité en annexe.

⁴ La population de la Montérégie était alors de 1 306 247 habitants (ISQ, estimation au 1^{er} juillet 2000).

⁵ Basée sur les données du 8 mars 2017 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/RA_groupes_age_et_sexe.xlsx

⁶ Source : ISQ, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/pib-ra-rmr-industrie.htm>, données en date du 21 juin 2016.

⁷ Source : ISQ, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/revenu-menage/rp_ra-hab03-13.htm, données en date du 13 mars 2017.

Financement de la culture : par qui?

Financement public

Plusieurs instances publiques participent au financement de la culture. Ce financement prend principalement deux formes. Premièrement, il peut être versé sous forme de subventions, de bourses, de prêts ou d'investissements à des acteurs du secteur culturel. Il peut s'agir, par exemple, d'un soutien aux arts professionnels (subvention versée à un organisme culturel ou bourse attribuée à un artiste professionnel) ou encore d'une aide financière accordée à une municipalité pour la construction d'une bibliothèque. Deuxièmement, ce financement peut prendre la forme d'une prise en charge financière des coûts culturels par une instance gouvernementale, ce qui se fait généralement dans le cas des services aux citoyens. Une municipalité assumant le salaire d'un agent culturel, les frais de fonctionnement d'une bibliothèque ou les coûts d'un spectacle en plein air en sont des exemples.

Les principales instances publiques qui finançaient la culture en Montérégie en 2017 sont les suivantes :

Fédéral

- Conseil des arts du Canada (CAC)
- Ministère du Patrimoine canadien
- Téléfilm Canada

Provincial

- Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
- Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Régional

- MRC
- Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges

Municipal

- Municipalités
- Conseil des arts de Longueuil⁸
- Conseil de la culture de Saint-Hyacinthe
- Prix de reconnaissance en culture de la Ville de Boucherville (lancés en 2017)

⁸ Depuis janvier 2011. Auparavant, du financement était attribué aux artistes et aux organismes de la Ville de Longueuil par la Société de développement des arts de Longueuil (SODAC).

Financement privé

Peu de données sont à notre disposition en regard du financement privé. Certains organismes, tels que les Caisses Desjardins, se sont joints à des instances publiques pour créer des bourses en culture, comme les Bourses Desjardins de la MRC de Roussillon. D'autres commanditent des événements culturels ou font des dons lors des collectes de fonds de certains organismes artistiques.

Cela dit, étant donné que peu de renseignements sur le financement privé sont disponibles publiquement, la prochaine section ne dressera que le portrait du financement public de la culture en Montérégie, en commençant par le financement provenant de sources fédérales.

Financement de la culture en chiffres

Veillez noter que les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux en raison de l'arrondissement des données.

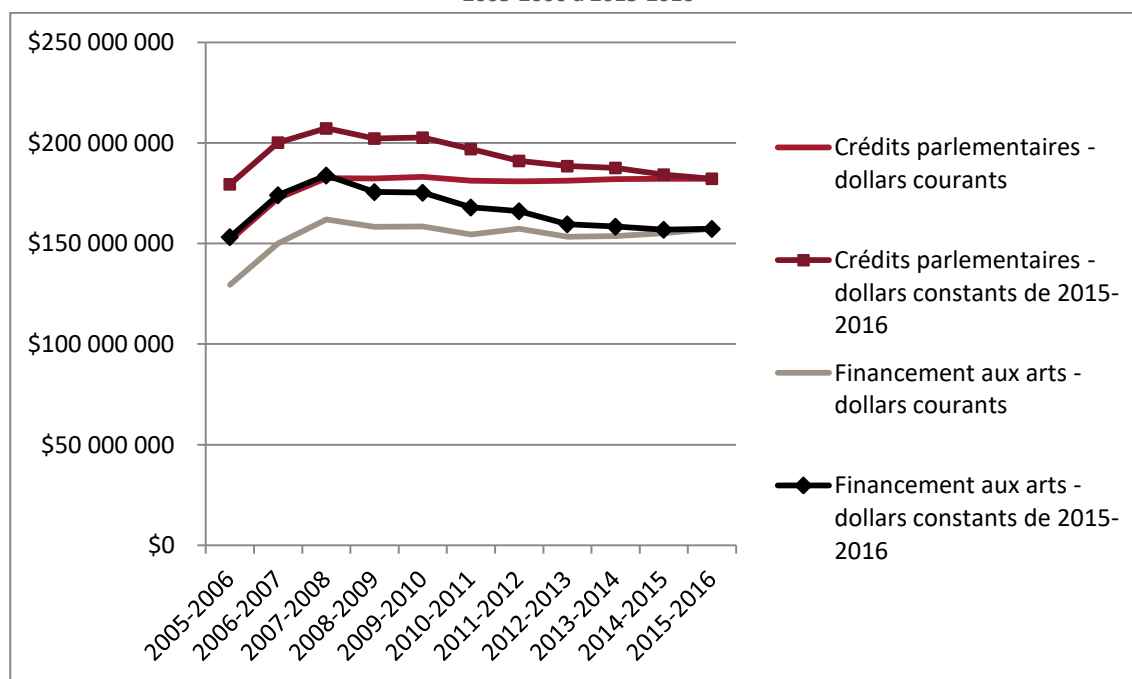
Sources fédérales

Après plusieurs années de compressions budgétaires, visant notamment Radio-Canada/CBC et le ministère du Patrimoine canadien, le gouvernement du Canada a annoncé des investissements supplémentaires pour le secteur culturel à compter de 2015-2016. Il est prévu, entre autres, de doubler le budget du Conseil des arts du Canada sur cinq ans (180 à 360 millions), mais cette augmentation ne paraît pas encore en 2015-2016.

Conseil des arts du Canada (CAC)

En 2005-2006, les crédits parlementaires accordés au CAC étaient de 151 683 000 \$. L'année suivante, ils passaient à 172 507 000 \$, pour ensuite augmenter à 182 507 000\$ en 2007-2008. Ces crédits parlementaires oscilleront ensuite autour de 181-182 millions pour les années suivantes. Ils étaient de 182 224 000 \$ en 2014-2015 et 2015-2016⁹ (Figure 2).

Figure 2 : Conseil des arts du Canada, crédits parlementaires et financement aux arts en dollars courants et constants, 2005-2006 à 2015-2016



Source : CAC

⁹ CONSEIL DES ARTS DU CANADA, *Crédits parlementaires accordés et financement des arts par le Conseil des arts, de 1957-1958 à 2015-2016*

Le budget du Conseil des arts du Canada stagne donc essentiellement depuis 2007-2008. Il s'agit bien entendu ici d'une comparaison en dollars courants; en dollars constants, l'organisme a, dans les faits, subi une baisse, son budget passant de l'équivalent de 207 223 195 \$ en 2007-2008 (dollars de 2015-2016) à 182 224 000 \$ en 2015-2016 (Figure 2).

Le financement aux arts offert par l'organisme est un peu plus bas que les crédits parlementaires qui lui sont accordés, soit autour de 25 000 000 \$ de moins pour chacune des années de 2005-2006 à 2015-2016. Conséquemment, la courbe « Financement aux arts - dollars constants de 2015-2016 », présentée à la Figure 2, est pratiquement identique à celle des crédits parlementaires en dollars constants, avec environ 25 millions en moins. Le budget du CAC n'ayant pas été indexé, le financement accordé aux arts par le CAC a donc lui aussi subi une baisse en dollars constants depuis 2007-2008.

Si le Québec a reçu environ 47 millions des fonds attribués par le CAC en 2015-2016¹⁰, la Montérégie n'a reçu quant à elle qu'une infime partie de cette somme, soit à peine plus d'un million (Tableau 2). Cette situation n'est pas inhabituelle. Si les artistes et organismes de la province ont régulièrement obtenu environ 30 % des fonds octroyés par le CAC au cours des dernières années¹¹, les artistes et les organismes montérégiens obtiennent moins de 5 % de la somme octroyée au Québec.

Tableau 2 : Bourses et subventions octroyées par le CAC en Montérégie de 2005-2006 à 2015-2016 par territoire

Années	Agglomération de Longueuil	Montérégie-Est	Montérégie-Ouest	Total Montérégie
2005-2006	680 780 \$	508 620 \$	220 300 \$	1 409 700 \$
2006-2007	548 795 \$	449 710 \$	279 750 \$	1 278 255 \$
2007-2008	599 996 \$	537 900 \$	61 750 \$	1 199 646 \$
2008-2009	747 775 \$	611 387 \$	103 660 \$	1 462 822 \$
2009-2010	589 060 \$	610 865 \$	142 450 \$	1 342 375 \$
2010-2011	782 065 \$	495 015 \$	103 355 \$	1 380 435 \$
2011-2012	521 425 \$	622 455 \$	8 315 \$	1 152 195 \$
2012-2013	547 700 \$	429 525 \$	100 000 \$	1 077 225 \$
2013-2014	484 855 \$	483 000 \$	32 250 \$	1 000 105 \$
2014-2015	424 800 \$	451 700 \$	59 375 \$	935 875 \$
2015-2016	449 500 \$	507 484 \$	126 216 \$	1 083 200 \$

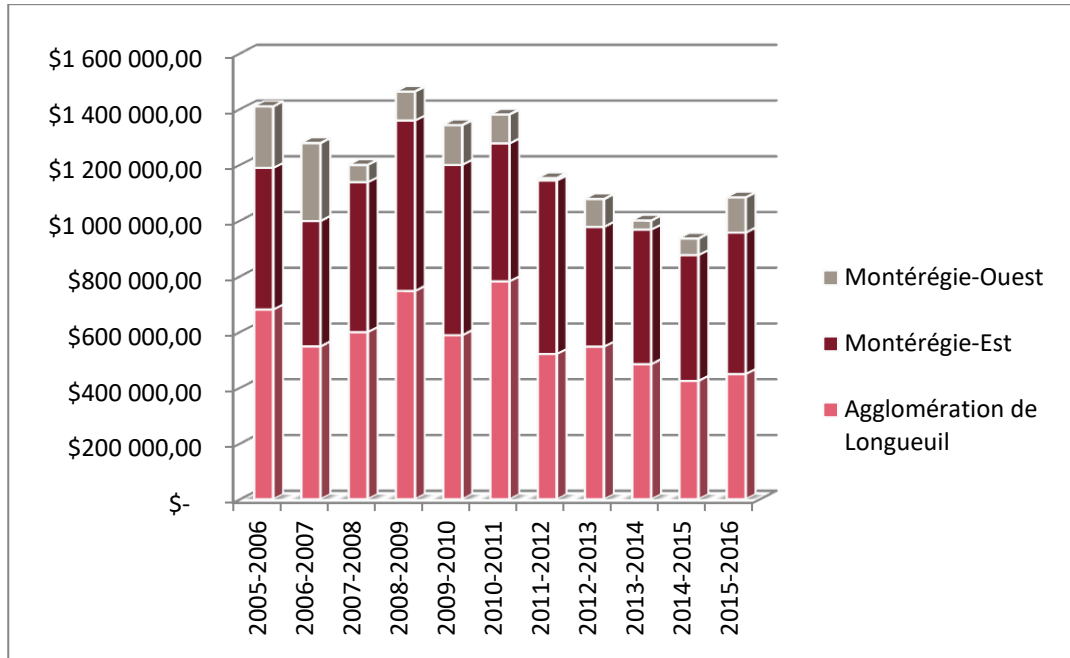
Source : CAC, compilation de Culture Montérégie

Dans la région, la Montérégie-Ouest est le territoire qui obtient le moins de fonds du CAC, la plus grande part allant parfois à l'agglomération de Longueuil, parfois à la Montérégie-Est. La Figure 3 permet d'illustrer les données qui se trouvent dans le Tableau 2, on peut y voir clairement que la Montérégie-Ouest est nettement désavantagée par rapport aux deux autres territoires, le nombre moindre d'organismes artistiques reconnus sur ce territoire y étant sans doute pour quelque chose.

¹⁰ CAC, <http://statsandstories.canadacouncil.ca/index-fra.asp?province=5&category=0>.

¹¹ *idem*.

Figure 3 : Graphique des bourses et subventions octroyées par le CAC en Montérégie de 2005-2006 à 2015-2016 par territoire



Source : CAC, compilation de Culture Montérégie

Notons également que l'année 2015-2016 marque une remontée du financement du CAC dans la région. Les sommes attribuées étaient en effet en baisse depuis 2011-2012, ce que montre clairement la Figure 3. Malgré cela, les sommes attribuées en 2015-2016 sont tout de même moindres que toutes celles de 2005-2006 à 2012-2013.

Téléfilm Canada

En ce qui a trait à Téléfilm Canada, le rapport annuel 2015-2016 de l'organisme indique que les dépenses de soutien étaient de 95,7 millions de dollars pour cette même année, une hausse d'un peu plus de 5 millions par rapport à 2014-2015, année où ces dépenses étaient chiffrées à 90,4 millions de dollars¹².

La grande majorité des fonds distribués par Téléfilm Canada au Québec vont à la région de Montréal, où de nombreuses compagnies de production sont établies. Mais, la Montérégie compte aussi des créateurs en cinéma, télévision et nouveaux médias et, entre 2011-2012 et 2016-2017, Téléfilm Canada a versé des sommes à des bénéficiaires établis dans la région à chaque année. Le total des sommes versées dans la région varie grandement selon les années, allant de 45 000 \$ à 2 221 456 \$ parmi les années analysées (Tableau 3).

¹² Téléfilm Canada, *Rapport annuel 2015-2016, Célébrons 50 ans de talent*, p. 34.

Tableau 3 : Sommes distribuées par Téléfilm Canada en Montérégie de 2011-2012 à 2016-2017

Programme	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Aide à la production	- \$	1 790 000 \$	- \$	- \$	2 180 143 \$	1 075 000 \$
Aide au développement	137 900 \$	182 700 \$	151 708 \$	45 000 \$	15 000 \$	75 000 \$
Mise en marché	- \$	213 081 \$	401 725 \$	- \$	- \$	15 000 \$
Mise en marché à l'international	- \$	5 675 \$	19 849 \$	- \$	- \$	- \$
Promotion	20 000 \$	30 000 \$	35 000 \$	- \$	- \$	51 048 \$
Total général	157 900 \$	2 221 456 \$	608 282 \$	45 000 \$	2 195 143 \$	1 216 048 \$

Source : Téléfilm Canada, compilation par Culture Montérégie

Ministère du Patrimoine canadien (MPC)

En ce qui concerne le ministère du Patrimoine canadien, le Fonds du livre du Canada et le Fonds du Canada pour les périodiques sont ceux pour lesquels les sommes versées dans la région ont été les plus importantes en 2015-2016 et 2016-2017 avec environ 2,5 millions chacun (Tableau 4). Les sommes versées pour ces deux programmes ont connu une légère hausse en 2016-2017 par rapport à 2015-2016.

Du côté du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, il y a eu une baisse d'environ 0,9 million entre 2015-2016 et 2016-2017 (Tableau 4). Il y a cependant eu une hausse de 1,2 million pour les programmes que nous avons regroupés sous l'appellation Autres, somme qui correspond approximativement aux sommes attribuées par le biais du Fonds Canada 150, créé pour soutenir les célébrations entourant le 150^e anniversaire du pays.

Tableau 4 : Aide financière octroyée en culture¹³ par MPC en Montérégie, 2015-2016 et 2016-2017

Programmes	2015-2016	2016-2017
Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	1 232 750 \$	333 300 \$
Fonds du Canada pour la présentation des arts	458 000 \$	407 000 \$
Fonds du Canada pour les espaces culturels	94 000 \$	735 775 \$
Fonds du Canada pour les périodiques	2 466 376 \$	2 570 297 \$
Fonds du Canada pour l'investissement en culture	- \$	81 000 \$
Fonds du livre du Canada	2 257 954 \$	2 667 724 \$
Programme d'aide aux musées	45 285 \$	51 461 \$
Autres ¹⁴	103 125 \$	1 362 208 \$
Total général	6 657 490 \$	8 208 765 \$

Source : MPC, compilation et classement par Culture Montérégie

Comparaison interrégionale

Les sommes versées dans la région par Patrimoine canadien en 2015-2016 et 2016-2017 placent la Montérégie au 3^e rang parmi les régions administratives québécoises (Tableau 5). Les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale sont celles où les totaux des subventions et contributions du MPC sont les plus importants dans la province.

¹³ Le choix des programmes inclus ici a été fait par Culture Montérégie. Les programmes liés à la langue et au multiculturalisme notamment, n'ont pas été retenus.

¹⁴ Fonds Canada 150, Fonds communautaire de commémoration des guerres mondiales et Le Canada en fête.

La comparaison en dollars par habitant est cependant moins avantageuse pour la Montérégie qui tombe alors au 8^e rang en 2015-2016 et au 13^e rang en 2016-2017 (Tableau 5). Les sommes que les organismes et municipalités de la région parviennent à aller chercher auprès de Patrimoine canadien pèsent donc peu par rapport à la population régionale, du moins pour les deux années analysées ici.

Tableau 5 : Répartition des sommes attribuées en culture par le MPC en dollars et en dollars par habitant¹⁵, régions administratives québécoises, 2015-2016 et 2016-2017

Régions administratives	2015-2016		2016-2017	
	\$	\$ par hab.	\$	\$ par hab.
Bas-Saint-Laurent	1 115 441 \$	5,57 \$	2 243 619 \$	11,22 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 712 532 \$	6,17 \$	1 211 693 \$	4,37 \$
Capitale-Nationale	19 339 235 \$	26,38 \$	12 782 221 \$	17,32 \$
Mauricie	783 679 \$	2,93 \$	1 640 677 \$	6,12 \$
Estrie	1 793 436 \$	5,58 \$	4 232 728 \$	13,06 \$
Montréal	71 736 404 \$	36,04 \$	105 504 511 \$	52,38 \$
Outaouais	675 691 \$	1,75 \$	7 003 202 \$	18,00 \$
Abitibi-Témiscamingue	524 519 \$	3,54 \$	1 038 304 \$	7,02 \$
Côte-Nord	389 700 \$	4,16 \$	878 229 \$	9,49 \$
Nord-du-Québec	875 156 \$	19,55 \$	1 056 209 \$	23,42 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 021 624 \$	11,06 \$	1 082 172 \$	11,79 \$
Chaudière-Appalaches	1 684 741 \$	3,99 \$	1 434 082 \$	3,38 \$
Laval	1 629 046 \$	3,83 \$	3 258 657 \$	7,59 \$
Lanaudière	1 583 200 \$	3,18 \$	716 240 \$	1,43 \$
Laurentides	1 079 628 \$	1,82 \$	4 460 921 \$	7,41 \$
Montérégie	6 657 490 \$	4,37 \$	8 208 765 \$	5,34 \$
Centre-du-Québec	809 644 \$	3,34 \$	746 585 \$	3,06 \$
Ensemble du Québec	113 411 166 \$	13,73 \$	157 498 815 \$	18,92 \$

Source : MPC, compilation, classement et calcul des données par habitant par Culture Montérégie

Sources provinciales

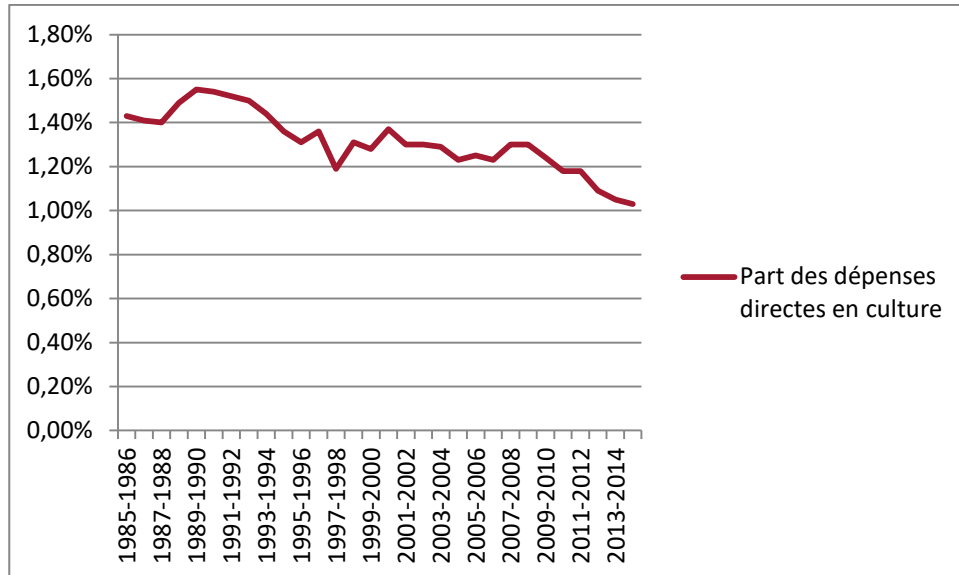
L'Institut de la statistique du Québec (ISQ), par le biais de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), publie, chaque année, les montants des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture. Celles-ci incluent toutes les dépenses provinciales en culture (ministères, CALQ, SODEC, etc.).

Selon l'OCCQ, les dépenses culturelles de l'administration publique québécoise ont atteint 982 636 000 \$ en 2014-2015 sur des dépenses totales de 95 801 000 000 \$. La part des dépenses directes¹⁶ en culture était donc de 1,03 %, le plus bas pourcentage de toutes les années financières depuis le début du suivi statistique en 1985-1986 (Figure 4). Si l'on ajoute les dépenses fiscales aux dépenses directes, la part des dépenses totales en culture représentait 1,4 % des dépenses du gouvernement en 2014-2015.

¹⁵ Le tableau de la population du Québec par région administrative se trouve en annexe, page 53.

¹⁶ Voir page 60 pour les définitions des catégories de dépenses.

Figure 4 : Part des dépenses directes en culture sur les dépenses du gouvernement du Québec



Source : ISQ

Il n'y a pas que la part des dépenses directes qui était en baisse en 2014-2015, les dépenses directes étaient elles-mêmes moindres que par les années précédentes. Notons, entre autres, qu'elles étaient de 1 037 214 200 \$ en 2011-2012, soit 54 578 200 \$ de plus qu'en 2014-2015, et ce, en dollars courants. Cette baisse se situe surtout dans les dépenses internes d'investissement¹⁷ et, selon Dubé et Provençal, elle s'expliquerait surtout par la fin de la construction de la Maison symphonique¹⁸.

Rappel

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, en raison de l'arrondissement.

Dépenses de l'administration publique québécoise en Montérégie¹⁹

Les sommes attribuées en Montérégie représentent environ 2,7 % des dépenses directes québécoises en culture. En 2014-2015, la région a reçu 26 292 100 \$ au titre de la culture du gouvernement provincial (Tableau 6). Sur ces 26,3 millions, près de 45 % étaient des dépenses liées aux bibliothèques. Le domaine Patrimoine, institutions muséales et archives arrivait en second lieu avec un peu plus de 12 % des dépenses; suivaient les autres activités culturelles avec 11,9 % des dépenses, en très nette progression depuis 2012-2013 (Tableau 6); puis venaient les activités multidisciplinaires et les arts de la scène avec chacun un peu plus de 8 %. Les autres domaines réunis représentaient environ 16 % des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la région en 2014-2015.

¹⁷ Les dépenses de construction ou d'achat d'immeubles faites par le MCC, par exemple. Pour plus de détails, voir en annexe, p. 60.

¹⁸ DUBÉ et Provençal (2015), p. 4.

¹⁹ Notez que les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture incluent aussi les transferts aux administrations municipales pour les activités culturelles et artistiques.

Tableau 6 : Dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise par domaine en Montérégie, de 2012-2013 à 2014-2015

Domaines d'activité ²⁰	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	\$	%	\$	%	\$	%
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	1 072 500 \$	4,01 %	738 000 \$	3,04 %	763 700 \$	2,90 %
Arts de la scène	2 140 800 \$	8,00 %	2 154 000 \$	8,89 %	2 134 300 \$	8,12 %
Patrimoine, institutions muséales et archives	3 740 300 \$	13,97 %	3 187 300 \$	13,15 %	3 220 800 \$	12,25 %
Bibliothèques	12 594 500 \$	47,05 %	11 851 200 \$	48,89 %	11 373 700 \$	43,26 %
Livre et périodique	685 100 \$	2,56 %	740 000 \$	3,05 %	789 000 \$	3,00 %
Enregistrement sonore	96 000 \$	0,36 %	90 200 \$	0,37 %	185 500 \$	0,71 %
Cinéma et audiovisuel	169 200 \$	0,63 %	240 200 \$	0,99 %	1 762 700 \$	6,70 %
Radio et télévision	461 800 \$	1,73 %	570 700 \$	2,35 %	468 200 \$	1,78 %
Multimédia	82 600 \$	0,31 %	28 600 \$	0,12 %	2 400 \$	0,01 %
Enseignement des arts	10 500 \$	0,04 %	27 800 \$	0,11 %	-	-
Architecture et design	-	-	19 500 \$	0,08 %	15 000 \$	0,06 %
Langue française	254 000 \$	0,95 %	170 800 \$	0,70 %	226 200 \$	0,86 %
Activités multidisciplinaires	5 028 700 \$	18,79 %	3 123 800 \$	12,89 %	2 212 800 \$	8,42 %
Autres activités culturelles	433 300 \$	1,62 %	1 296 600 \$	5,35 %	3 137 700 \$	11,93 %
Total	26 769 300 \$	100 %	24 238 500 \$	100 %	26 292 100 \$	100 %

Source : ISQ, OCCQ, calcul des pourcentages par Culture Montérégie

La majeure partie des dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture en 2014-2015, soit près de 86 %, était des dépenses externes (Tableau 7), une baisse de 10 % par rapport aux deux années précédentes, où ces dépenses atteignaient près de 96 % des dépenses directes en culture. Il y a cependant eu une baisse des dépenses directes en 2013-2014 par rapport à 2012-2013, mais comme celle-ci s'est répercutée à la fois sur les dépenses internes et les dépenses externes²¹, leur proportion respective, par rapport au total des dépenses directes, était restée à toutes fins pratiques la même. En 2014-2015, les dépenses directes ont augmenté par rapport à l'année précédente, mais il y a eu diminution des dépenses externes et une hausse des dépenses internes, ce qui a eu pour effet de diminuer la proportion des dépenses externes et d'augmenter celles des dépenses internes par rapport à 2013-2014 (Tableau 7).

Ce sont les dépenses internes de fonctionnement qui ont connu la plus grande augmentation entre 2013-2014 et 2014-2015, passant de 969 300 \$ à 3 359 800 \$ (Tableau 7). Les dépenses externes d'investissement ont aussi subi une hausse assez importante sur deux ans, soit entre 2012-2013 et 2014-2015, passant de 5 771 800 \$ à 9 944 800 \$ au cours de cette période.

Malgré leur diminution, les dépenses externes de fonctionnement étaient encore les plus importantes, comptant pour environ 50 % des dépenses directes en culture en 2014-2015 (Tableau 7). Il s'agit cependant d'une baisse importante, car ces dépenses représentaient près de

²⁰ Un tableau plus complet, comprenant également les secteurs d'activité (ex. : théâtre), se trouve en annexe, page 50.

²¹ Les dépenses internes sont les salaires, fournitures, etc. du Ministère alors que les dépenses externes sont des sommes versées (subventions, etc.). Pour plus de détails, voir en annexe, p. 60.

75 % des dépenses directes en culture dans la région en 2012-2013. Puisque les dépenses externes sont des sommes versées, notamment en subventions, bourses et prix, celles-ci nous importent particulièrement. Leur diminution, par plus de 6 millions de dollars de 2012-2013 à 2014-2015, est donc préoccupante. De plus, comme les dépenses de l'administration publique québécoise en culture comprennent les dépenses de tous les ministères et organismes gouvernementaux ayant des dépenses en culture, cette baisse ne s'explique pas par un transfert de budget, par exemple du MCC au CALQ.

Tableau 7 : Dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie de 2012-2013 à 2014-2015 selon la catégorie de dépenses

Catégories de dépenses		2012-2013		2013-2014		2014-2015	
		\$	%	\$	%	\$	%
Dépenses internes	Fonctionnement	938 600 \$	3,5 %	969 300 \$	4,0 %	3 359 800 \$	12,8 %
	Investissement	258 200 \$	1,0 %	75 500 \$	0,3 %	442 300 \$	1,7 %
	Total	1 196 800 \$	4,5 %	1 044 800 \$	4,3 %	3 802 100 \$	14,5 %
Dépenses externes	Fonctionnement	19 800 700 \$	74,0 %	15 118 800 \$	62,4 %	13 045 200 \$	49,6 %
	Investissement	5 771 800 \$	21,6 %	8 074 900 \$	33,3 %	9 444 800 \$	35,9 %
	Total	25 572 500 \$	95,5 %	23 193 700 \$	95,7 %	22 490 000 \$	85,5 %
Dépenses totales		26 769 300 \$	100 %	24 238 500 \$	100 %	26 292 100 \$	100 %

Source : ISQ, OCCQ, calcul des pourcentages par Culture Montérégie

En 2014-2015, près de 90 % des dépenses externes de fonctionnement se trouvaient dans la catégorie « Associations et organismes », ce qui est similaire à 2013-2014, mais une nette augmentation par rapport à 2012-2013 (Tableau 8), et ce, bien que la somme attribuée ait été inférieure en 2014-2015 par rapport à 2012-2013. Dans ce contexte, l'augmentation de la proportion attribuée aux associations et organismes est principalement causée par la diminution des sommes attribuées aux administrations municipales. Alors que la part des administrations municipales comptait pour 23,9 % des dépenses externes de fonctionnement en 2012-2013, elle n'était plus que de 6,2 % en 2014-2015.

Tableau 8 : Détails des dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie de 2012-2013 à 2014-2015 selon la catégorie de dépenses

Catégories de dépenses	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	\$	%	\$	%	\$	%
Particuliers ²²	677 800 \$	3,4 %	54 4600 \$	3,6 %	676 000 \$	5,2 %
Associations et organismes	14 272 800 \$	72,1 %	13 217 400 \$	87,4 %	11 549 100 \$	88,5 %
Administrations municipales	4 735 600 \$	23,9 %	1 326 700 \$	8,8 %	809 100 \$	6,2 %
Autres	114 600 \$	0,6 %	30 100 \$	0,2 %	10 900 \$	0,1 %
Total	19 800 700 \$	100 %	15 118 800 \$	100 %	13 045 200 \$	100 %

Source : ISQ, OCCQ, calcul des pourcentages par Culture Montérégie

Cette diminution a cependant été légèrement compensée par une hausse des dépenses externes d'investissement attribuées aux administrations municipales (Tableau 9). Ce sont d'ailleurs les

²² Subventions aux artistes, prix, etc.

administrations municipales qui obtiennent la plus grande part de ces dépenses en 2014-2015, soit près de 60 %. Les associations et organismes en ont reçu quant à eux environ 40 %.

Tableau 9 : Détails des dépenses externes d'investissement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie de 2012-2013 à 2014-2015 selon la catégorie de dépenses

Catégories de dépenses	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	\$	%	\$	%	\$	%
Particuliers	56 500 \$	1,0 %	159 900 \$	2,0 %	37 200 \$	0,4 %
Associations et organismes	2 588 800 \$	44,9 %	2 774 800 \$	34,4 %	3 828 300 \$	40,5 %
Administrations municipales	3 126 500 \$	54,2 %	5 140 200 \$	63,7 %	5 579 300 \$	59,1 %
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	5 771 800 \$	100 %	8 074 900 \$	100 %	9 444 800 \$	100 %

Source : ISQ, OCCQ, calcul des pourcentages par Culture Montérégie

Évolution depuis 1996-1997

La tendance des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie est à la hausse depuis 1996-1997, même si elle a subi quelques légères baisses au cours de cette période (Figure 5). Les dépenses directes ont notamment crû de 81,47 %²³ en Montérégie entre 1996-1997 et 2014-2015. Pour la dernière décennie (2005-2006 à 2014-2015), la croissance a été de 40,26 %²⁴.

Les données en dollars constants sont évidemment moins impressionnantes, mais on note tout de même une croissance d'environ 20 à 30 % pour ces deux périodes. En effet, la croissance en dollars constants de 2014 des dépenses directes est de 28,38 % de 1996-1997 à 2014-2015 et de 18,96 % de 2005-2006 à 2014-2015. La croissance des dépenses directes au titre de la culture en Montérégie au cours de ces périodes a donc été plus importante que la simple indexation au coût de la vie.

Cependant, depuis 2010-2011, les dépenses directes en culture dans la région ont subi une baisse. Cette baisse est plus visible en dollars constants. En effet, en dollars courants, les dépenses directes accusent un recul de -0,71 % entre 2010-2011 et 2014-2015. Pour les mêmes années, le recul des dépenses directes en dollars constants est de -8,2 %.

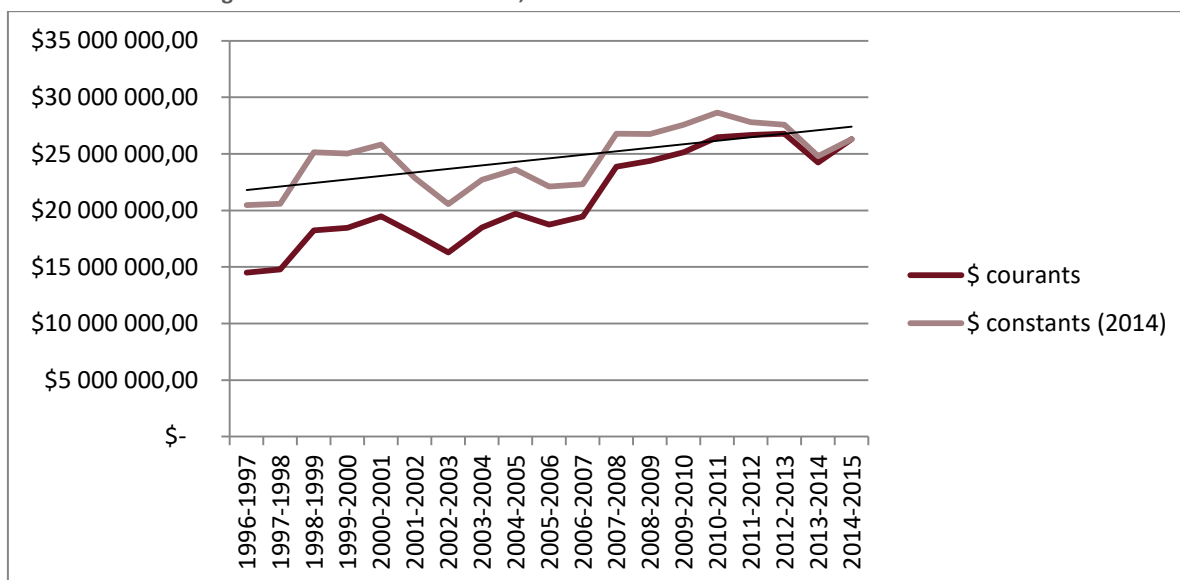
Les données de 2014-2015 montrent tout de même une hausse de 6,06 % en dollars constants par rapport à 2013-2014. Cette progression s'explique cependant par la hausse des dépenses internes (Tableau 7). Les dépenses externes, quant à elles, ont continué de diminuer, passant de 23 193 700 \$²⁵ en 2013-2014 à 22 490 000 \$ en 2014-2015. Un recul de -3,03 % en dollars courants et de -6,35 % en dollars constants.

²³ 26 292 100 \$ en 2014-2015 comparativement à 14 488 700 \$ en 1996-1997.

²⁴ 26 292 100 \$ en 2014-2015 comparativement à 18 745 800 \$ en 2005-2006.

²⁵ 24 013 871,96 \$ en dollars constants de 2014. Source : <http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>.

Figure 5 : Dépenses internes et externes au titre de la culture de l'administration publique québécoise pour la Montérégie de 1996-1997 à 2014-2015, en dollars courants et en dollars constants de 2014²⁶



Source : ISQ, OCCQ, compilation de Culture Montérégie

L'inflation n'est pas la seule chose qui change d'année en année. La population de la région subit elle aussi des fluctuations annuelles. Étant donné que la population de la région a augmenté depuis 1996-1997, l'évolution des dépenses directes de l'administration publique québécoise en culture par habitant, particulièrement en dollars constants de 2014 (Figure 6), est nettement moins marquée que celle des dépenses qui ne tiennent pas compte de la population.

Par exemple, la région a reçu 13,72 \$ par habitant en dépenses directes en 2005-2006²⁷. En dollars constants de 2014, la somme reçue²⁸ représente 16,17 \$ par habitant. Or, en 2014-2015, la région a reçu 17,39 \$ par habitant, une hausse d'à peine plus d'un dollar.

En pourcentage, la hausse des dépenses par habitant en dollars courants en 2014-2015 en comparaison avec 1996-1997 est de 54 %. En dollars constants, elle n'est que de 8,9 %. Pour la dernière décennie, soit 2005-2006 à 2014-2015, la hausse en dollars courants est de 26,8 %. En dollars constants, elle ne représente que 7,5 %²⁹. Pour les derniers cinq ans, les dépenses par habitant de 2014-2015 en dollars constants marquent un recul de -11,8 % comparativement à celles de 2010-2011.

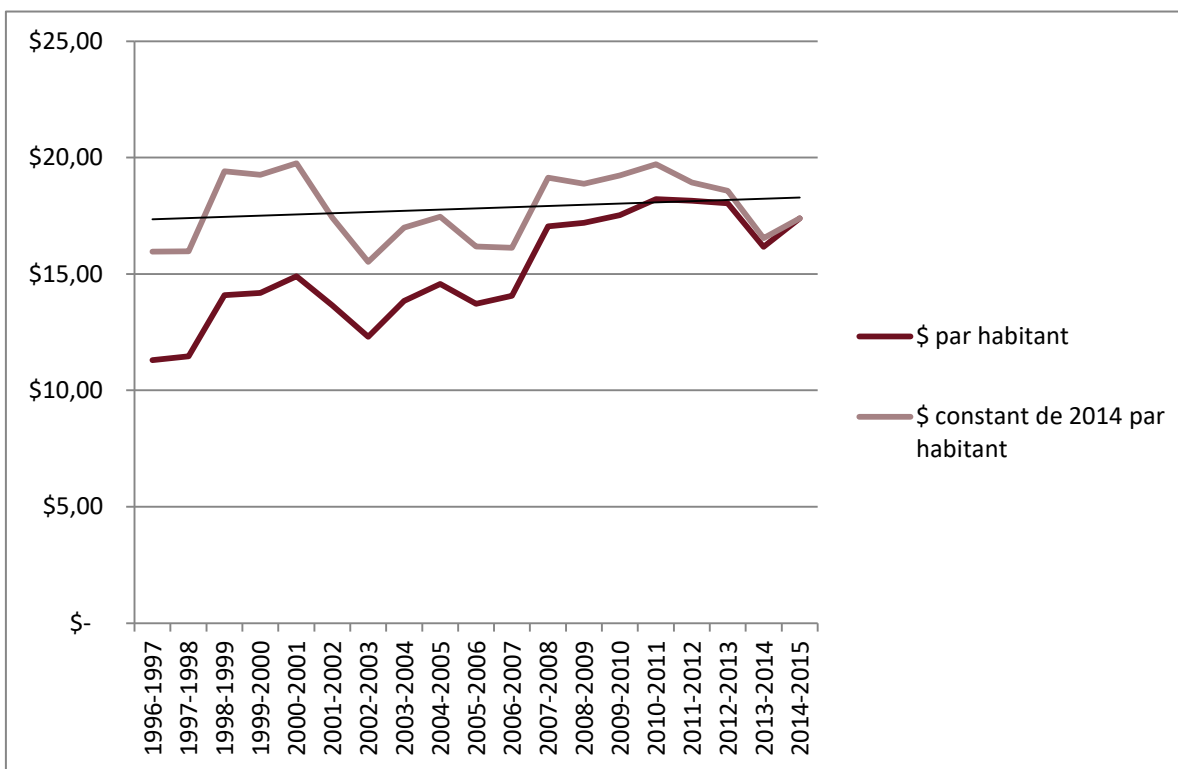
²⁶ Les données chiffrées se trouvent en annexe, à la page 51.

²⁷ 18 745 800 \$ pour une population de 1 366 460 habitants.

²⁸ Les 18 745 800 \$ reçus en 2005-2006 équivalent à 22 101 421,18\$ en dollars constants de 2014.

²⁹ La région a reçu 16,17\$ par habitant en dollars constants de 2014 en 2005-2006.

Figure 6 : Évolution des dépenses directes de l'administration publique québécoise en culture en Montérégie par habitant, 1996-1997 à 2014-2015, en dollars courants et en dollars constants de 2014.



Comparaison interrégionale

Les dépenses par habitant sont particulièrement utiles pour comparer les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon les régions administratives. L'analyse de ces données montre qu'en 2014-2015, tout comme pour les années précédentes, la région a été peu choyée par rapport à d'autres régions. Bien que la région reçoive la troisième somme en importance, après les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, cette somme représente peu par rapport à la population de la Montérégie, deuxième région la plus peuplée de la province, après Montréal.

Les données présentées dans le tableau ci-dessous (Tableau 10) indiquent, en effet, que la Montérégie se trouvait au 16^e et avant-dernier rang du palmarès des dépenses par habitant selon les régions en 2014-2015, tout comme dix ans auparavant en 2005-2006. En 2014-2015, la région a reçu une somme équivalente à 17,39 \$ par habitant, ce qui est plus qu'en 2013-2014, mais moins qu'en 2012-2013. Il faut en fait remonter aux années précédant 2009-2010 pour obtenir un montant par habitant plus bas (Tableau 35), et ceci, en dollars courants.

Ce montant de 17,39 \$ par habitant est par ailleurs très en deçà de la moyenne québécoise de 119,62 \$. Cette situation n'est d'ailleurs pas exceptionnelle, le constat était le même dans le document *Le financement de la culture en Montérégie – mise à jour 2010-2011*, que Culture Montérégie a publié en 2013 et aussi dans la mise à jour publiée en ligne en 2016³⁰.

³⁰ <https://www.culturemonteregie.qc.ca/documentation/financement-de-la-culture/>

D'ailleurs, les régions situées en périphérie de Montréal, soit Laurentides, Lanaudière, Laval et Montérégie, étaient toutes en queue de peloton, Laval étant celle qui a reçu le moins d'argent de l'administration provinciale pour la culture par habitant en 2014-2015.

Les régions centrales (Montréal et Capitale-Nationale) ont toutes deux reçu plus de 275 \$ par habitant de l'administration publique québécoise. Cependant, la présence d'institutions culturelles majeures (musées nationaux, Télé-Québec, Bibliothèque nationale, etc.) et celle des bureaux principaux du MCC sur l'un ou l'autre de ces territoires expliquent en partie les dépenses qui y sont effectuées par l'administration publique québécoise.

Tableau 10 : Dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture par région administrative³¹ et par habitant³², 2005-2006 et 2014-2015

Régions administratives	2005-2006			2014-2015		
	Dépenses	\$ par habitant	Rang (\$ par habitant)	Dépenses	\$ par habitant	Rang (\$ par habitant)
Bas-Saint-Laurent	11 434 000 \$	56,67 \$	9	15 981 700 \$	79,62 \$	4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	15 971 000 \$	58,06 \$	8	18 770 300 \$	67,47 \$	8
Capitale-Nationale	201 176 900 \$	302,73 \$	1	239 323 400 \$	328,27 \$	1
Mauricie	16 255 800 \$	62,55 \$	5	18 231 300 \$	68,14 \$	7
Estrie	19 020 400 \$	63,48 \$	4	23 637 800 \$	73,86 \$	5
Montréal	441 416 300 \$	235,72 \$	2	551 470 700 \$	278,84 \$	2
Outaouais	9 360 500 \$	27,41 \$	11	12 619 600 \$	32,93 \$	10
Abitibi-Témiscamingue	8 988 700 \$	62,09 \$	7	10 111 600 \$	68,18 \$	6
Côte-Nord	6 054 700 \$	62,52 \$	6	6 172 600 \$	64,96 \$	9
Nord-du-Québec	1 507 000 \$	37,44 \$	10	1 290 100 \$	29,13 \$	11
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7 107 000 \$	74,33 \$	3	10 453 400 \$	112,56 \$	3
Chaudière-Appalaches	8 499 200 \$	21,51 \$	13	11 439 700 \$	27,21 \$	12
Laval	5 982 400 \$	16,26 \$	15	6 775 500 \$	16,06 \$	17
Lanaudière	6 923 400 \$	16,31 \$	14	9 175 400 \$	18,57 \$	15
Laurentides	6 933 100 \$	13,60 \$	17	12 026 300 \$	20,46 \$	14
Montérégie	18 745 800 \$	13,72 \$	16	26 292 100 \$	17,39 \$	16
Centre-du-Québec	5 297 100 \$	23,54 \$	12	6 126 400 \$	25,41 \$	13
Hors Québec	3 296 500 \$	-	-	2 738 100 \$	-	-
Ensemble du Québec	793 969 800 \$	104,73 \$		982 636 000 \$	119,62 \$	

Source : ISQ, OCCQ, calcul des dollars par habitant par Culture Montérégie

Si l'on retire ces deux régions de l'équation, de même que les sommes versées hors Québec, le montant par habitant pour l'ensemble des quinze régions restantes (incluant la Montérégie) est de 34,33 \$, soit près du double du montant par habitant versé en Montérégie en 2014-2015.

³¹ ISQ, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (21 janvier 2013) ».

³² Calcul de Culture Montérégie, basé sur les données de population de l'ISQ en date du 6 février 2013.

Par contre, la croissance des dépenses dans la région au cours de la dernière décennie est plus élevée que celle de la majorité des autres régions (Tableau 11). Avec un taux de croissance de 40,26 % entre 2005-2006 et 2014-2015, la région se classe au 3^e rang de la croissance des dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture parmi les dix-sept régions administratives. Ce taux est plus élevé que la croissance provinciale des dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour cette période qui est de 23,76 %.

Notons cependant que les dépenses externes de l'administration publique québécoise n'ont progressé que de 25,94 % en Montérégie au cours de cette période, ce qui place tout de même la région au 4^e rang. La progression des dépenses externes à l'échelle de la province a été de 13,98 %.

Bien que la progression des dépenses de l'administration publique au titre de la culture dans la région au cours de la dernière décennie ait été supérieure à celle de la population (10,65 %), elle est tout de même encore insuffisante pour améliorer le rang de la région en termes de dépenses par habitant. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, la région était 16^e sur 17 en 2005-2006, tout comme en 2014-2015 (Tableau 10). L'augmentation des sommes n'a donc pas encore permis à la Montérégie de rattraper les autres régions.

Tableau 11 : Croissance des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et croissance de la population entre 2005-2006 et 2014-2015

Régions administratives	Dépenses externes	Dépenses directes (internes et externes)	Population
Bas-Saint-Laurent	20,41 %	39,77 %	-0,52 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-0,69 %	17,53 %	1,14 %
Capitale-Nationale	-14,48 %	18,96 %	9,71 %
Mauricie	2,53 %	12,15 %	2,94 %
Estrie	10,36 %	24,28 %	6,82 %
Montréal	21,72 %	24,93 %	5,61 %
Outaouais	28,97 %	34,82 %	12,21 %
Abitibi-Témiscamingue	-3,93 %	12,49 %	2,45 %
Côte-Nord	-13,91 %	1,95 %	-1,87 %
Nord-du-Québec	-20,39 %	-14,39 %	10,04 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15,95 %	47,09 %	-2,87 %
Chaudière-Appalaches	17,31 %	34,60 %	6,42 %
Laval	63,01 %	13,26 %	14,69 %
Lanaudière	14,89 %	32,53 %	16,38 %
Laurentides	43,37 %	73,46 %	15,35 %
Montérégie	25,94 %	40,26 %	10,65 %
Centre-du-Québec	5,73 %	15,66 %	7,16 %
Hors Québec	-9,86 %	-16,94 %	-
Total	13,98 %	23,76 %	8,35 %

SODEC

L'année 2015-2016 marquait le 20^e anniversaire de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Au cours de cette année, la SODEC a distribué 54 850 283 \$, près d'un demi-million de plus qu'en 2014-2015, mais un peu plus de 3 millions de moins qu'en 2013-2014 (Tableau 14).

En 2015-2016, 1 793 545 \$ ont été octroyés par la SODEC à des artistes et à des organismes montérégiens, une nette baisse par rapport à 2014-2015. La somme élevée versée au secteur cinéma et production télévisuelle de la région en 2014-2015 (Tableau 12) constitue la principale cause de cette baisse.

Le secteur du livre et de l'édition spécialisée a reçu une somme plus élevée que celles des années précédentes, tandis que le secteur de la musique et des variétés affiche une tendance générale vers le bas depuis 2010-2011. Le secteur des métiers d'art/arts visuels est resté relativement stable au cours des six dernières années, avec un léger sommet en 2013-2014.

Tableau 12 : Financement octroyé par la SODEC en Montérégie entre 2010-2011 et 2015-2016 par secteur d'activité

Secteurs	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Cinéma et production télévisuelle	813 550 \$	703 136 \$	195 222 \$	235 688 \$	1 762 700 \$	288 135 \$
Livre et édition spécialisée	373 237 \$	365 726 \$	565 436 \$	529 120 \$	583 115 \$	620 646 \$
Métiers d'art/Arts visuels	209 521 \$	194 704 \$	197 962 \$	264 278 \$	213 395 \$	214 023 \$
Musique et variétés	846 330 \$	751 859 \$	692 282 \$	747 197 \$	712 107 \$	670 741 \$
Total	2 242 638 \$	2 015 425 \$	1 650 902 \$	1 776 283 \$	3 271 317 \$	1 793 545 \$

Source : Données de la SODEC, tableau compilé par Culture Montérégie

Pour ce qui est du nombre total de sommes octroyées par la SODEC en Montérégie en 2015-2016, celui-ci est au plus bas des six années analysées avec 131 (Tableau 13). Ce nombre est également au plus bas pour le secteur musique et variétés avec 39, une baisse de 8 par rapport à l'année précédente.

Tableau 13 : Nombre de sommes octroyées par la SODEC en Montérégie entre 2010-2011 et 2015-2016 par secteur d'activité

Secteurs	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Cinéma et production télévisuelle	18	15	13	16	10	11
Livre et édition spécialisée	35	37	52	45	49	40
Métiers d'art/Arts visuels	39	38	44	45	39	41
Musique et variétés	58	61	45	63	47	39
Total	150	151	154	169	145	131

Source : Données de la SODEC, tableau compilé par Culture Montérégie

Les sommes versées par la SODEC sont attribuées au mérite. Il n'est donc pas anormal qu'il y ait des fluctuations. Les données donnent tout de même une idée du dynamisme et de la qualité de la production des entreprises culturelles de la région.

Comparaison interrégionale

La comparaison interrégionale des données, de 2013-2014 à 2015-2016 (Tableau 14), montre que la région arrive généralement au 3^e rang, tant pour le nombre que pour les montants accordés. La région de Montréal est dans une classe à part, surpassant toutes les autres par plus de 40 millions de dollars en sommes octroyées. La région de la Capitale-Nationale arrive habituellement au 2^e rang, mais l'écart avec la Montérégie n'est pas si énorme. D'ailleurs, la somme versée en Montérégie en 2014-2015 surpassait celle de la Capitale-Nationale. Pour les autres années analysées, Capitale-Nationale a cependant reçu environ 2 millions de plus par année.

Tableau 14 : Répartition de l'aide financière octroyée par la SODEC par région administrative, 2013-2014 et 2015-2016

Régions administratives	2013-2014		2014-2015		2015-2016	
	\$	nb	\$	nb	\$	nb
Bas-Saint-Laurent	398 139 \$	47	303 410 \$	42	323 174 \$	42
Saguenay-Lac-Saint-Jean	306 803 \$	45	339 052 \$	43	396 147 \$	34
Capitale-Nationale	3 380 934 \$	201	3 165 626 \$	184	4 465 197 \$	167
Mauricie	212 410 \$	48	437 647 \$	42	491 242 \$	45
Estrie	737 739 \$	51	270 509 \$	41	362 015 \$	37
Montréal	49 279 266 \$	1 572	44 520 566 \$	1 363	43 556 254 \$	1 283
Outaouais	174 128 \$	26	251 293 \$	22	249 515 \$	28
Abitibi-Témiscamingue	433 562 \$	39	385 754 \$	38	512 178 \$	41
Côte-Nord	140 400 \$	5	165 447 \$	9	155 258 \$	9
Nord-du-Québec	- \$	-	- \$	-	- \$	-
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	272 234 \$	25	326 697 \$	25	174 088 \$	30
Chaudière-Appalaches	113 322 \$	27	142 949 \$	34	190 930 \$	38
Laval	176 312 \$	17	163 643 \$	11	152 812 \$	13
Lanaudière	183 575 \$	46	208 490 \$	39	301 722 \$	39
Laurentides	381 272 \$	77	367 991 \$	45	1 665 942 \$	56
Montérégie	1 776 283 \$	169	3 271 317 \$	145	1 793 545 \$	131
Centre-du-Québec	61 800 \$	15	63 554 \$	17	60 264 \$	13
Total	58 028 179 \$	2 410	54 383 945 \$	2 100	54 850 283 \$	2 006

Source : SODEC

L'écart entre ces deux régions et les autres régions est cependant assez marqué. Alors que dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Montérégie le nombre d'interventions de la SODEC dépasse la centaine, il y en a rarement plus de cinquante dans les autres régions.

La Montérégie tire donc assez bien son épingle du jeu en ce qui a trait aux sommes octroyées par la SODEC comparativement aux autres régions, à l'exception de la région de Montréal. Cependant, étant donné que la région est la seconde en termes de population, il serait préoccupant qu'elle se classe moins bien.

CALQ

En 2015-2016, le budget du CALQ était de 108,4 millions de dollars. Plus de 90 % de ce montant a été dépensé en soutien financier.

Entre 2009-2010 et 2015-2016, les artistes et organismes montréalais ont reçu, en moyenne, près de 2,2 millions annuellement (Tableau 15). Notez que ce calcul ne tient pas compte du programme Mécénat Placements Culture.

Tableau 15 : Somme et nombre des bourses et subventions octroyées par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) en Montérégie entre 2009-2010 et 2015-2016 par territoire³³

Territoire	Année	Artistes		Organismes		Total	
		\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb
Agglomération de Longueuil	2009-2010	280 915 \$	37	365 250 \$	11	646 165 \$	48
	2010-2011	341 660 \$	45	487 331 \$	19	828 991 \$	64
	2011-2012	212 210 \$	38	422 348 \$	20	634 558 \$	58
	2012-2013	259 990 \$	50	447 769 \$	18	707 759 \$	68
	2013-2014	186 539 \$	34	450 162 \$	18	636 701 \$	52
	2014-2015	286 657 \$	48	521 114 \$	20	807 771 \$	68
	2015-2016	251 580 \$	35	617 019 \$	18	868 599 \$	53
Montérégie-Est	2009-2010	258 407 \$	35	724 711 \$	15	983 118 \$	50
	2010-2011	377 524 \$	39	766 716 \$	15	1 144 240 \$	54
	2011-2012	292 620 \$	43	861 463 \$	19	1 154 083 \$	62
	2012-2013	264 825 \$	48	856 107 \$	20	1 120 932 \$	68
	2013-2014	179 868 \$	35	891 951 \$	19	1 071 819 \$	54
	2014-2015	240 755 \$	28	1 194 338 \$	26	1 435 093 \$	54
	2015-2016	250 375 \$	29	1 543 947 \$	29	1 794 322 \$	58
Montérégie-Ouest	2009-2010	133 594 \$	12	34 100 \$	3	167 694 \$	15
	2010-2011	112 110 \$	19	43 900 \$	5	156 010 \$	24
	2011-2012	257 167 \$	23	40 800 \$	5	297 967 \$	28
	2012-2013	80 289 \$	13	46 300 \$	7	126 589 \$	20
	2013-2014	52 957 \$	13	76 998 \$	7	129 955 \$	20
	2014-2015	96 857 \$	13	208 370 \$	11	305 227 \$	24
	2015-2016	93 116 \$	11	267 420 \$	13	360 536 \$	24
Montérégie	2009-2010	672 916 \$	84	1 124 061 \$	29	1 796 977 \$	113
	2010-2011	831 294 \$	103	1 297 947 \$	39	2 129 241 \$	142
	2011-2012	761 997 \$	104	1 324 611 \$	44	2 086 608 \$	148
	2012-2013	605 104 \$	111	1 350 176 \$	45	1 955 280 \$	156
	2013-2014	419 364 \$	82	1 419 111 \$	44	1 838 475 \$	126
	2014-2015	624 269 \$	89	1 923 822 \$	57	2 548 091 \$	146
	2015-2016	595 071 \$	75	2 428 386 \$	60	3 023 457 \$	135

Source : CALQ, compilation faite par Culture Montérégie

³³ Excluant Mécénat Placements Culture.

Tableau 16 : Somme et nombre des montants versés par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) en Montérégie dans le cadre des ententes régionales entre 2009-2010 et 2015-2016 par territoire³⁴

Territoire	Année	Artistes		Organismes		Total	
		\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb
Agglomération de Longueuil	2009-2010	- \$	-	- \$	-	- \$	-
	2010-2011	22 500 \$	9	22 500 \$	3	45 000 \$	12
	2011-2012	36 250 \$	7	22 500 \$	3	58 750 \$	10
	2012-2013	29 916 \$	6	22 500 \$	3	52 416 \$	9
	2013-2014	- \$	-	45 000 \$	4	45 000 \$	4
	2014-2015	35 000 \$	6	- \$	-	35 000 \$	6
	2015-2016	- \$	-	- \$	-	- \$	-
Montérégie-Est	2009-2010	- \$	-	- \$	-	- \$	-
	2010-2011	11 398 \$	3	15 000 \$	4	26 398 \$	7
	2011-2012	31 604 \$	6	15 000 \$	4	46 604 \$	10
	2012-2013	31 998 \$	9	15 000 \$	4	46 998 \$	13
	2013-2014	- \$	-	40 000 \$	4	40 000 \$	4
	2014-2015	40 000 \$	7	- \$	-	40 000 \$	7
	2015-2016	20 000 \$	3	- \$	-	20 000 \$	3
Montérégie-Ouest	2009-2010	- \$	-	- \$	-	- \$	-
	2010-2011	27 500 \$	6	15 000 \$	3	42 500 \$	9
	2011-2012	20 000 \$	6	15 000 \$	3	35 000 \$	9
	2012-2013	20 000 \$	6	15 000 \$	3	35 000 \$	9
	2013-2014	19 702 \$ ³⁵	7	14 620 \$	3	34 322 \$	10
	2014-2015	18 107 \$	4	14 620 \$	3	32 727 \$	7
	2015-2016	22 191 \$	4	14 420 \$	3	36 611 \$	7
Montérégie	2009-2010	- \$	-	- \$	-	- \$	-
	2010-2011	61 398 \$	18	52 500 \$	10	113 898 \$	28
	2011-2012	87 854 \$	19	52 500 \$	10	140 354 \$	29
	2012-2013	81 914 \$	21	52 500 \$	10	134 414 \$	31
	2013-2014	19 702 \$	7	99 620 \$	11	119 322 \$	18
	2014-2015	93 107 \$	17	14 620 \$	3	107 727 \$	20
	2015-2016	42 191 \$	7	14 420 \$	3	56 611 \$	10

Source : CALQ, compilation faite par Culture Montérégie

En ce qui concerne le nombre de bourses et de subventions octroyées à des artistes et organismes de la région (Tableau 15), on remarque que les artistes ont reçu nettement moins en bourses en 2013-2014. Il n'y avait cependant qu'une seule entente régionale signée pour le soutien aux artistes cette année-là (Tableau 16), soit celle de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, territoire actuellement appelé Montérégie-Ouest. En nombre de bourses octroyées, c'est l'année 2015-2016 qui fait le plus piètre figure. Là encore, cela semble être lié, en partie, aux ententes régionales, car

³⁴ Ces données sont incluses dans le Tableau 15, à l'exception de celle mentionnée dans la note de bas de page ci-dessous.

³⁵ Un montant de 2 933 \$ qui a été versé, dans le cadre de l'entente régionale, à une artiste de Montréal faisant partie d'un collectif est inclus ici. Ce montant n'est pas inclus dans les données du Tableau 15.

seulement sept bourses ont été remises à des artistes par le biais de ces ententes en 2015-2016 (Tableau 16), tout comme en 2013-2014.

Du côté des organismes, 2009-2010 est l'année où le montant reçu est le moins élevé et aussi celle où il y eu le moins de subventions versées aux organismes montérégiens (Tableau 15). Cette situation s'explique en partie par les ententes régionales, car le CALQ n'a versé aucun montant en 2009-2010 pour les ententes régionales en Montérégie, les sommes allouées ayant déjà été versées dans les années antérieures. Le nombre de subventions octroyées dans la région a fait un bond en 2014-2015; cependant, ceci peut être attribué au fait que le soutien aux diffuseurs pluridisciplinaires a été transféré du MCC au CALQ en 2014-2015. La Montérégie comptait alors dix diffuseurs pluridisciplinaires soutenus.

Tableau 17 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CALQ par région administrative, 2011-2012 à 2015-2016

Régions administratives	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Bas-Saint-Laurent	1 330 675 \$	1 263 760 \$	1 368 115 \$	1 728 347 \$	2 148 737 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 593 020 \$	1 627 594 \$	1 519 892 \$	1 920 957 \$	2 508 424 \$
Capitale-Nationale	13 654 408 \$	13 927 160 \$	13 966 424 \$	14 032 325 \$	14 269 625 \$
Mauricie	1 147 123 \$	1 141 990 \$	1 132 879 \$	1 301 686 \$	1 532 481 \$
Estrie	1 316 343 \$	1 324 434 \$	1 499 010 \$	1 865 920 \$	2 315 680 \$
Montréal	50 931 876 \$	51 507 297 \$	52 284 566 \$	55 483 121 \$	64 468 123 \$
Outaouais	478 344 \$	561 572 \$	614 576 \$	688 461 \$	949 549 \$
Abitibi-Témiscamingue	580 241 \$	586 284 \$	614 467 \$	945 944 \$	1 519 512 \$
Côte-Nord	261 619 \$	183 459 \$	136 519 \$	486 869 \$	576 919 \$
Nord-du-Québec	100 000 \$	60 000 \$	67 000 \$	97 225 \$	147 957 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	726 473 \$	837 311 \$	966 687 \$	1 206 622 \$	1 271 657 \$
Chaudière-Appalaches	514 938 \$	538 116 \$	528 295 \$	840 196 \$	833 146 \$
Laval	579 048 \$	587 802 \$	611 881 \$	662 437 \$	809 750 \$
Lanaudière	805 323 \$	888 079 \$	1 039 019 \$	1 360 588 \$	1 498 491 \$
Laurentides	798 330 \$	791 125 \$	1 082 156 \$	1 354 121 \$	1 585 699 \$
Montérégie	2 086 608 \$	1 955 280 \$	1 838 475 \$	2 548 091 \$	3 023 457 \$
Centre-du-Québec	745 901 \$	704 907 \$	769 878 \$	952 945 \$	1 220 594 \$
Hors-Québec	115 907 \$	97 245 \$	112 474 \$	117 090 \$	113 657 \$
Total	77 766 177 \$	78 583 415 \$	80 152 513 \$	87 592 945 \$	100 793 458 \$

Source : CALQ

Comparaison interrégionale

En comparant les sommes octroyées par le CALQ par région administrative, entre 2011-2012 et 2015-2016 (Tableau 17), on constate que la Montérégie se classe au 3^e rang pour chacune de ces années. Là encore, la région de Montréal est dans une classe à part (plus de 50 millions), suivie par la région de la Capitale-Nationale (plus de 13 millions), loin derrière Montréal, mais avec une dizaine de millions de plus que toutes les autres régions. Le nombre de demandes de bourses et subventions est d'ailleurs plus élevé dans ces deux régions, bien que la Montérégie suive la région de la Capitale-Nationale d'assez près en matière de demandes de bourse. (Tableau 18).

En fait, compte tenu du nombre de demandes de bourses et d'organismes demandeurs de subventions en Montérégie, il serait inquiétant que la région ne se classe pas au 3^e rang des montants alloués par le CALQ. Cela dénoterait un très faible taux de réussite ou encore l'obtention de très petits montants.

Tableau 18 : Répartition du nombre de bourses demandées et accordées et du nombre d'organismes demandeurs et soutenus par région, 2014-2015 et 2015-2016³⁶

Régions administratives	2014-2015				2015-2016			
	Individus		Organismes		Individus		Organismes	
	Bourses demandées (nb)	Bourses accordées (nb)	Organismes demandeurs (nb)	Organismes soutenus (nb)	Bourses demandées (nb)	Bourses accordées (nb)	Organismes demandeurs (nb)	Organismes soutenus (nb)
Bas-Saint-Laurent	122	24	32	30	76	26	33	29
Saguenay–Lac-Saint-Jean	66	18	29	24	75	31	31	23
Capitale-Nationale	466	99	112	96	279	72	112	87
Mauricie	105	24	19	16	63	17	15	15
Estrie	165	29	38	27	108	26	32	29
Montréal	4 027	1 058	546	432	2 199	806	540	441
Outaouais	85	15	13	12	54	16	17	13
Abitibi-Témiscamingue	75	18	24	19	18	7	21	16
Côte-Nord	16	3	15	14	13	2	15	14
Nord-du-Québec	21	14	4	4	15	10	4	4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	86	17	20	19	43	14	19	18
Chaudière-Appalaches	124	35	24	20	60	18	18	16
Laval	54	14	10	9	39	10	15	10
Lanaudière	132	39	26	21	94	28	23	19
Laurentides	157	38	23	21	78	37	23	21
Montérégie	417	89	36	29	210	75	45	32
Centre-du-Québec	71	12	13	12	41	14	17	15
Total	6 189	1 546	984	805	3 465	1 209	980	802

Source : CALQ

D'ailleurs, en ce qui a trait au taux de réussite, le taux de réponses favorables pour les artistes montérégiens, pour ce qui est des demandes de bourses au CALQ en 2015-2016, était de 35,7 %³⁷, alors qu'il n'était que de 21,3 % en 2014-2015. Cependant, le nombre de demandes de bourses était beaucoup plus élevé en 2014-2015 qu'en 2015-2016 (417 *versus* 210). Pour l'une et l'autre de ces années, le résultat est assez moyen par rapport aux autres régions.

Du côté des organismes, le taux de réponses favorables est de 71,1 % en 2015-2016, ce qui classe la région au 16^e rang des taux de réussite. La région a vu 32 de ses organismes être soutenus par le

³⁶ Excluant Placements Culture.

³⁷ Voir Tableau 36, en annexe, page 58.

CALQ cette année-là, ce qui ne représente que quelques organismes de plus qu'au Bas-Saint-Laurent ou qu'en Estrie. Le nombre d'organismes soutenus en Montérégie ne reflète donc pas la taille de la population de la région.

Mécénat Placements Culture

Le CALQ gérait aussi le programme Mécénat Placements Culture, mais depuis janvier 2016, la gestion du programme relève du MCC. Le programme a relativement bien fonctionné dans la région jusqu'en 2012-2013. Bien que seulement quelques organismes se soient prévalus du programme, le total des sommes versées est toujours supérieur à 400 000 \$ au cours de cette période. Cependant, les années suivantes sont plutôt décevantes en comparaison. En effet, en 2013-2014, un seul organisme s'est prévalu du programme, et ce, pour une somme de moins de 11 000 \$ (Tableau 19). Aucune somme n'a été octroyée par le CALQ en Montérégie en 2014-2015. Les données obtenues du MCC faisaient état d'une somme de 94 313 \$ pour la région en 2015-2016, et de 42 737 \$ en 2016-2017.

Tableau 19 : Sommes et nombre des montants octroyés en Montérégie dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture entre 2009-2010 et 2015-2016 par territoire

Année	Territoire	Agglomération de Longueuil		Montérégie Est		Montérégie-Ouest		Montérégie	
		\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb
2009-2010		-	-	459 000 \$	3	260 000 \$	2	719 000 \$	5
2010-2011		250 000 \$	1	-	-	400 000 \$	2	650 000 \$	3
2011-2012		210 000 \$	3	250 000 \$	1	-	-	460 000 \$	4
2012-2013		-	-	200 000 \$	1	360 000 \$	3	560 000 \$	4
2013-2014		10 904 \$	1	-	-	-	-	10 904 \$	1
2014-2015		-	-	-	-	-	-	-	-
2015-2016		-	-	94 313 \$	2	-	-	94 313 \$	2
2016-2017		10 482 \$	1	6 515 \$	1	25 740 \$	1	42 737 \$	3

Source : CALQ et MCC, compilation faite par le Culture Montérégie

Ministère de la Culture et des Communications

En plus des programmes offerts par le biais du CALQ et de la SODEC, le MCC gère directement des programmes et des fonds permettant de soutenir des organismes au fonctionnement, des projets et des ententes culturelles. Depuis les dernières années, des changements ont eu lieu au sein de ces programmes. Nous avons déjà mentionné que le MCC s'est vu confier la gestion du programme Mécénat Placements Culture depuis janvier 2016 et que le financement des diffuseurs pluridisciplinaires était désormais confié au CALQ (2014-2015). De même, le financement des centres d'exposition, qui provenait autrefois du Programme d'aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM), relève du CALQ depuis 2015-2016.

Conséquemment, les données de l'aide au fonctionnement montrent une baisse des sommes distribuées dans la région en 2014-2015 et encore en 2015-2016 (Tableau 20). Notons que la baisse est légèrement supérieure au montant qui était versé aux diffuseurs pluridisciplinaires et

aux centres d'exposition, ce qui indique que les subventions d'un ou plusieurs organismes ont subi une baisse³⁸.

Tableau 20 : Compilation des sommes distribuées en Montérégie par le MCC par programme, 2010-2011 à 2015-2016³⁹

Programmes	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Aide au fonctionnement	3 815 729 \$	3 629 116 \$	3 666 342 \$	3 550 230 \$	2 944 025 \$	2 227 841 \$
Aide aux immobilisations	4 736 204 \$	5 941 880 \$	10 142 726 \$	4 306 458 \$	4 703 800 \$	54 940 \$
Aide aux initiatives de partenariat	1 160 898 \$	772 190 \$	836 815 \$	949 315 \$	828 733 \$	1 409 702 \$
Aide aux projets	1 672 417 \$	1 545 147 \$	1 430 300 \$	58 950 \$	- \$	3 408 025 \$
Autres interventions	129 656 \$	117 834 \$	483 684 \$	171 700 \$	56 550 \$	230 238 \$
Total	11 563 954 \$	12 006 167 \$	16 559 867 \$	9 036 653 \$	8 533 108 \$	7 330 746 \$

Source : MCC, compilation effectuée par Culture Montérégie

Les sommes accordées pour l'aide aux immobilisations ont pratiquement disparues en 2015-2016, mais cela semble en grande partie occasionné par un déplacement des sommes versées aux bibliothèques. Alors que celles-ci se trouvaient dans l'aide aux immobilisations en 2014-2015, on les retrouve plutôt dans l'aide aux projets liée au service de la dette en 2015-2016. L'aide aux projets a d'ailleurs considérablement augmenté en 2015-2016, surtout qu'elle était à zéro en 2014-2015, à la suite de coupures gouvernementales. Notons aussi une augmentation de l'aide aux partenariats en 2015-2016 par rapport aux années précédentes.

Mais, d'après les données que nous avons obtenues, l'année 2015-2016 marque tout de même une troisième année de recul de suite pour le total des sommes versées par le MCC dans la région, même si une partie s'explique par un transfert de programmes au CALQ.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

BANQ offre deux programmes d'aide financière aux organismes : Soutien au traitement des archives et Soutien aux archives privées (aide financière au fonctionnement des services agréés). Notons que seuls les services d'archives privées agréés sont admissibles au Programme de soutien aux archives privées. En Montérégie, cinq organismes reçoivent des fonds provenant de ce programme chaque année.⁴⁰ Selon les données que nous avons obtenues, ce soutien était de 162 278 \$ en 2009-2010, il a ensuite augmenté à 174 2053 \$ en 2010-2011, puis diminué à 153 864 \$ en 2011-2012, et est demeuré inchangé depuis. Donc, non seulement les sommes octroyées pour ce programme depuis 2011-2012 sont inférieures à celles de 2009-2010 et 2010-2011, mais elles n'ont pas non plus été indexées selon l'inflation.

Quant au programme Soutien au traitement, les sommes varient en fonction des projets. Pour la période de 2009-2010 à 2016-2017, la Montérégie a toujours reçu une somme entre 15 900 \$ et 22 800 \$, la moyenne annuelle étant de 18 560 \$ environ.

³⁸ Dont Culture Montérégie.

³⁹ Données obtenues à la suite de demandes au MCC.

⁴⁰ Du moins depuis 2009-2010, période la plus ancienne pour laquelle nous avons obtenu des données.

Tableau 21 : Subventions accordées en Montérégie par BANQ de 2009-2010 à 2016-2017⁴¹

Programmes Années	Soutien au traitement		Soutien aux archives privées		Total	
	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb
2009-2010	19 295 \$	5	162 278 \$	5	181 573 \$	10
2010-2011	18 950 \$	3	174 253 \$	5	193 203 \$	8
2011-2012	17 490 \$	4	153 864 \$	5	171 354 \$	9
2012-2013	17 374 \$	5	153 864 \$	5	171 238 \$	10
2013-2014	15 941 \$	4	153 864 \$	5	169 805 \$	9
2014-2015	16 090 \$	4	153 864 \$	5	169 954 \$	9
2015-2016	20 573 \$	7	153 864 \$	5	174 437 \$	12
2016-2017	22 788 \$	6	153 864 \$	5	176 652 \$	11

Source : BANQ

Sources régionales et locales

Les montants mentionnés ci-dessous sont ceux qui ont été distribués par des sources régionales et locales. Cependant, il est possible qu'une partie de ces montants provienne d'une autre source, par exemple provinciale, en tout ou en partie. **Ces montants ne peuvent donc généralement pas être additionnés à ceux énumérés précédemment.**

Ententes régionales

Tel que mentionné précédemment, le CALQ signe des ententes régionales avec des partenaires locaux⁴². Ces ententes ont pour but d'offrir un soutien financier additionnel au milieu artistique régional, avec des programmes définis selon les besoins de chaque région. Habituellement, ces ententes fonctionnent selon le principe de l'appariement, c'est-à-dire que les sommes investies par le CALQ doivent être appariées (ou bonifiées) par les partenaires locaux. Sans la participation des partenaires locaux, aucune somme n'est investie par le CALQ⁴³.

En Montérégie, les partenaires locaux ont investi 157 000 \$ en 2013-2014, 88 226 \$ en 2014-2015 et 126 951 \$ en 2015-2016. Ces sommes représentaient respectivement 0,10 \$ par habitant en 2013-2014, 0,06 \$ par habitant en 2014-2015 et 0,08 \$ par habitant en 2015-2016.

Comparaison interrégionale

En ce qui a trait à l'investissement des partenaires locaux, c'est la région du Bas-Saint-Laurent qui remporte la palme pour les années 2013-2014 à 2015-2016. L'investissement des partenaires locaux est particulièrement notable compte tenu qu'il s'agit d'une région où la population n'est pas très élevée (environ 200 000 habitants). La contribution des partenaires locaux représente donc environ 1,20 \$ par habitant pour chacune de ces trois années. Rappelons que la contribution des partenaires locaux de la Montérégie représentaient au plus 0,10 \$ par habitant pour ces trois

⁴¹ Données obtenues à la suite d'une demande à BANQ.

⁴² Ces partenaires peuvent être, entre autres, les MRC, les municipalités et, avant mars 2016, les CRÉ et les Forums jeunesse.

⁴³ Les accords de coopération avec les CRC ne sont pas inclus ici.

années. En dollars par habitant, la région ne se classe, au mieux, qu'au 10^e rang⁴⁴ pendant ces trois années.

Tableau 22 : Ententes régionales du CALQ, contributions des partenaires locaux par région administrative, 2013-2014 à 2015-2016

Régions administratives	2013-2014		2014-2015		2015-2016	
	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.
Bas-Saint-Laurent	238 000 \$	1,18 \$	241 000 \$	1,20 \$	239 000 \$	1,19 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	28 500 \$	0,10 \$	- \$	0,00 \$	110 000 \$	0,40 \$
Capitale-Nationale	160 000 \$	0,22 \$	25 000 \$	0,03 \$	40 000 \$	0,05 \$
Mauricie	140 000 \$	0,52 \$	132 370 \$	0,49 \$	116 842 \$	0,44 \$
Estrie	185 000 \$	0,58 \$	70 000 \$	0,22 \$	80 000 \$	0,25 \$
Montréal	486 574 \$	0,25 \$	83 870 \$	0,04 \$	45 605 \$	0,02 \$
Outaouais	97 500 \$	0,26 \$	1 750 \$	0,00 \$	20 000 \$	0,05 \$
Abitibi-Témiscamingue	90 000 \$	0,61 \$	90 000 \$	0,61 \$	- \$	0,00 \$
Côte-Nord	50 000 \$	0,52 \$	- \$	0,00 \$	- \$	0,00 \$
Nord-du-Québec	40 000 \$	0,91 \$	23 280 \$	0,53 \$	33 456 \$	0,75 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	105 000 \$	1,12 \$	105 000 \$	1,13 \$	47 000 \$	0,51 \$
Chaudière-Appalaches	168 000 \$	0,40 \$	132 500 \$	0,32 \$	49 850 \$	0,12 \$
Laval	- \$	0,00 \$	- \$	0,00 \$	50 000 \$	0,12 \$
Lanaudière	156 250 \$	0,32 \$	210 166 \$	0,43 \$	95 969 \$	0,19 \$
Laurentides	172 500 \$	0,30 \$	- \$	0,00 \$	90 000 \$	0,15 \$
Montérégie	157 000 \$	0,10 \$	88 226 \$	0,06 \$	126 951 \$	0,08 \$
Centre-du-Québec	169 591 \$	0,71 \$	194 550 \$	0,81 \$	240 450 \$	0,99 \$
Total	2 443 915 \$	0,30 \$	1 397 712 \$	0,17 \$	1 385 123 \$	0,17 \$

Source : CALQ, calcul des données en dollars par habitant par Culture Montérégie

Municipalités régionales de comté

Il n'y a pas de statistiques officielles disponibles pour les dépenses culturelles des MRC de la Montérégie. Cependant, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible les rapports financiers des MRC de la province. Mais attention, s'ils nous permettent de faire un certain portrait des dépenses culturelles des MRC, les rapports financiers ne brossent pas un portrait exact de la situation. Des dépenses culturelles peuvent, en effet, avoir été déclarées à d'autres endroits dans les rapports. Étant données qu'il s'agit de la seule source disponible, nous allons tout de même présenter ces données ici. Elles donnent à tout le moins un aperçu des sommes que les MRC classent comme étant des dépenses pour activités culturelles dans leur rapport financier annuel.

La majorité des MRC de la Montérégie, soit douze sur quatorze, ont indiqué des dépenses pour activités culturelles dans un ou plusieurs de leurs rapports financiers entre 2011 et 2016⁴⁵. Les montants déclarés varient grandement, allant de 200 \$ à 416 203 \$ (Tableau 23). Notons qu'il

⁴⁴ En 2014-2015.

⁴⁵ Données consolidées, réalisations de l'année, code 697a pour chacune de ces années.

s'agit ici du total des dépenses consolidées⁴⁶ pour les activités culturelles déclarées par les MRC et non d'un montant distribué en aide financière. D'ailleurs, certaines MRC possédant un fonds culturel n'ont déclaré aucune dépense pour activités culturelles dans leur rapport financier⁴⁷.

Tableau 23 : Charges d'activités culturelles consolidées par MRC, 2012 à 2016⁴⁸

MRC	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Acton	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Beauharnois-Salaberry	147 116 \$	147 276 \$	149 972 \$	196 623 \$	246 545 \$	243 361 \$
Brome-Missisquoi	- \$	- \$	- \$	- \$	75 256 \$	26 183 \$
La Haute-Yamaska	38 500 \$	47 000 \$	38 500 \$	54 586 \$	36 950 \$	39 250 \$
La Vallée-du-Richelieu	37 330 \$	74 985 \$	118 702 \$	134 873 \$	123 087 \$	92 826 \$
Le Haut-Richelieu	- \$	- \$	137 382 \$	107 757 \$	90 375 \$	257 073 \$
Le Haut-Saint-Laurent	121 475 \$	120 972 \$	128 712 \$	126 320 \$	130 208 \$	⁴⁹
Les Jardins-de-Napierville	451 \$	9 958 \$	9 440 \$	1 200 \$	200 \$	14 931 \$
Les Maskoutains	55 744 \$	59 515 \$	99 922 \$	78 477 \$	101 470 \$	- \$
Marguerite-D'Youville	- \$	58 556 \$	54 410 \$	93 907 \$	- \$	- \$
Pierre-De Saurel	195 240 \$	233 436 \$	232 891 \$	248 281 \$	406 761 \$	454 446 \$
Roussillon	162 080 \$	171 213 \$	325 044 \$	415 971 \$	419 370 \$	445 029 \$
Rouville	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Vaudreuil-Soulanges	310 881 \$	388 205 \$	360 086 \$	416 203 \$	375 406 \$	168 158 \$

Municipalités

Statistiques sur les dépenses culturelles municipales

En 2015, selon l'OCCQ, les dépenses totales de fonctionnement des municipalités du Québec ont atteint plus de 19 milliards de dollars⁵⁰, tandis que les dépenses culturelles⁵¹ atteignaient 908,5 millions⁵². Les dépenses culturelles représentaient donc 4,8 % des dépenses totales de fonctionnement des municipalités à l'échelle de la province⁵³. Selon les données de l'OCCQ, ce taux est similaire pour les cinq dernières années, étant de 4,8 % en 2011, 2012 et 2015 et de 4,7 % en 2013 et 2014⁵⁴.

Parmi les données statistiques sur les dépenses culturelles municipales publiées par l'OCCQ, seules les dépenses culturelles en services rendus sont disponibles par région administrative. Selon ces

⁴⁶ Ce total diffère parfois du total non-consolidé des réalisations de l'année.

⁴⁷ Notamment la MRC d'Acton, qui possède un Fonds d'initiatives culturelles (FIC).

⁴⁸ Compilées à partir des rapports financiers des MRC pour les années indiquées disponibles sur le site du MAMOT, <http://www.mamot.gouv.qc.ca/finances-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/rapport-financier-des-organismes-municipaux/>.

⁴⁹ Il n'y avait pas de donnée pour la MRC du Haut-Saint-Laurent en 2016. Leur rapport financier ne se trouvait pas dans le fichier.

⁵⁰ Soit 19 010 001 694 \$.

⁵¹ Les dépenses culturelles comprennent trois catégories de dépenses : les services rendus, les frais de financement et d'amortissement et les frais généraux.

⁵² 908 500 875 \$, plus précisément.

⁵³ DUBÉ, Gaétane (2017), « Les dépenses culturelles des municipalités en 2015 », *Optique culture*, n° 55, p. 3.

⁵⁴ *Loc. cit.*

données, les dépenses culturelles en services rendus des municipalités montérégiennes s'élevaient à 102 508 952 \$ en 2015, ce qui représentait 68,04 \$ par habitant. Il s'agit d'une hausse relativement importante par rapport à 2014 où ces dépenses atteignaient 92 836 038 \$, soit 62,11 \$ par habitant (Tableau 30).

Aucune autre donnée spécifique à la Montérégie n'est donc disponible. Par contre, il est possible d'avoir des données par type de région et par taille de population des municipalités.

En ce qui concerne le type de région, la Montérégie fait partie des régions dites périphériques⁵⁵. Pour ce type de région, les dépenses de fonctionnement en culture se chiffraient à 270 065 113 \$ en 2015 (Tableau 24). De ce montant, près de 88 % provenaient des contributions municipales, une proportion similaire à celle de 2014. Le reste provenait de la vente de biens et services, de subventions et de dons et, enfin, d'autres revenus.

Les dépenses de fonctionnement en culture pour les régions périphériques ont augmenté entre 2014 et 2015, car celles-ci se chiffraient à 254 976 228 \$ en 2014. Le Tableau 24 détaille la provenance du financement ainsi que la catégorie de dépenses et le domaine culturel dans lequel les montants ont été investis pour les régions périphériques en 2014 et 2015.

Ces données montrent que, pour ces deux années, les services rendus par les bibliothèques comptent pour plus de 40 % des dépenses totales. Les dépenses des services rendus pour les deux catégories de festivals forment conjointement un peu plus de 10 % des dépenses totales, celles pour les services rendus en arts et lettres comptent pour environ 7 % des dépenses totales, celles du domaine patrimoine, art public et design pour 3 %. Les dépenses en services rendus pour la conservation d'archives historiques sont les plus faibles, comptant au plus pour 0,5 % des dépenses totales de fonctionnement en culture des régions périphériques pour chacune de ces deux années.

Évidemment, ces données représentent le total des dépenses culturelles municipales de 2014 et 2015 pour les cinq régions périphériques. Elles incluent la Montérégie, mais il est impossible de dire quelle proportion de ces dépenses provient de la Montérégie, sauf dans le cas du total des dépenses en services rendus, où les dépenses montérégiennes représentaient un peu plus de 49 % en 2015⁵⁶ et un peu plus de 47 % en 2014⁵⁷. Notons que la population de la Montérégie constitue environ 44 % de la population des régions périphériques pour chacune de ces deux années. Les dépenses en services rendus de la région par rapport aux autres régions périphériques dépassent donc légèrement le poids démographique de la Montérégie par rapport à ces mêmes régions.

⁵⁵ Soit Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montérégie, nommées ainsi parce qu'elles sont en périphérie des régions centrales que sont Montréal et Capitale-Nationale.

⁵⁶ 102 508 952 \$ sur 207 937 920 \$.

⁵⁷ 92 836 038 \$ sur 196 695 591 \$.

Tableau 24 : Dépenses culturelles municipales selon la catégorie de dépenses, le domaine culturel et la source de financement pour les régions périphériques en 2014 et 2015

Catégories de dépenses/ domaine culturel	Années	Contribution municipale	Vente de biens et services	Subventions reçues	Dons et autres revenus	Dépenses totales
Services rendus	2014	166 031 149 \$	10 063 687 \$	11 663 783 \$	8 936 973 \$	196 695 591 \$
	2015	174 892 595 \$	9 814 647 \$	12 167 759 \$	11 062 918 \$	207 937 920 \$
Bibliothèques	2014	96 398 948 \$	3 249 357 \$	9 108 311 \$	2 083 484 \$	110 840 101 \$
	2015	100 530 481 \$	2 979 526 \$	9 600 485 \$	1 839 334 \$	114 949 827 \$
Arts et lettres	2014	15 476 052 \$	1 656 752 \$	669 536 \$	241 521 \$	18 043 861 \$
	2015	17 649 822 \$	1 422 697 \$	594 206 \$	99 387 \$	19 766 112 \$
Festivals et événements culturels	2014	15 501 849 \$	1 273 742 \$	537 315 \$	656 891 \$	17 969 796 \$
	2015	14 831 242 \$	1 292 274 \$	327 934 \$	F	16 797 463 \$
Festivals et événements à composante culturelle	2014	6 978 803 \$	712 034 \$	566 243 \$	5 714 590 \$	13 971 670 \$
	2015	8 637 375 \$	1 075 983 \$	1 203 982 \$	8 285 638 \$	19 202 978 \$
Loisir culturel et scientifique	2014	8 882 395 \$	2 693 342 \$	189 493 \$	205 299 \$	11 970 529 \$
	2015	8 247 369 \$	2 724 302 \$	43 444 \$	217 322 \$	11 232 437 \$
Patrimoine, art public et design	2014	6 341 460 \$	F	382 016 \$	F	6 821 467 \$
	2015	7 170 958 \$	F	F	134 546 \$	7 622 949 \$
Conservation d'archives historiques	2014	917 788 \$	84 \$	3 071 \$	F	921 507 \$
	2015	1 252 251 \$	95 \$	F	F	1 253 837 \$
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	2014	15 533 854 \$	403 493 \$	207 797 \$	F	16 156 661 \$
	2015	16 573 097 \$	243 048 \$	156 984 \$	F	17 112 316 \$
Frais de financement et d'amortissement	2014	23 577 855 \$	-	-	-	23 577 855 \$
	2015	25 343 548 \$	-	-	-	25 343 548 \$
Bibliothèques	2014	13 309 167 \$	-	-	-	13 309 167 \$
	2015	13 802 607 \$	-	-	-	13 802 607 \$
Autres domaines culturels	2014	10 268 688 \$	-	-	-	10 268 688 \$
	2015	11 540 940 \$	-	-	-	11 540 940 \$
Frais généraux	2014	34 702 782 \$	-	-	-	34 702 782 \$
	2015	36 783 645 \$	-	-	-	36 783 645 \$
Total des dépenses de fonctionnement en culture	2014	224 311 786 \$	10 063 687 \$	11 663 783 \$	8 936 973 \$	254 976 228 \$
	2015	237 019 788 \$	9 814 647 \$	12 167 759 \$	11 062 918 \$	270 065 113 \$

Source : ISQ, OCCQ

Notes sur les statistiques

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, en raison de l'arrondissement. Les données inscrites en gris pâle ne sont estimées qu'avec une précision passable selon l'ISQ et doivent être interprétées prudemment. La lettre F indique des données trop peu fiables pour être publiées.

L'ISQ fournit aussi des données sur les dépenses culturelles municipales selon la taille de la population. Les données des villes de 500 000 habitants et plus ne concernent pas la Montérégie, puisque la ville la plus peuplée de la région, Longueuil, se trouve dans la catégorie des 200 000 à 499 999 habitants. De même, il n'y avait pas de municipalité ayant entre 100 000 et 199 999 habitants en Montérégie en 2014 et 2015, selon les estimations de l'ISQ (Tableau 25).

Tableau 25 : Nombre de municipalités montérégiennes selon la taille de leur population en 2014 et 2015⁵⁸

Tailles de la population	Nombre de municipalités	
	2014	2015
Moins de 5 000 habitants	124	124
5 000 à 9 999 habitants	23	23
10 000 à 24 999 habitants	18	18
25 000 à 99 999 habitants	13	13
100 000 à 199 999 habitants	-	-
200 000 à 499 999 habitants	1	1
500 000 habitants et plus	-	-

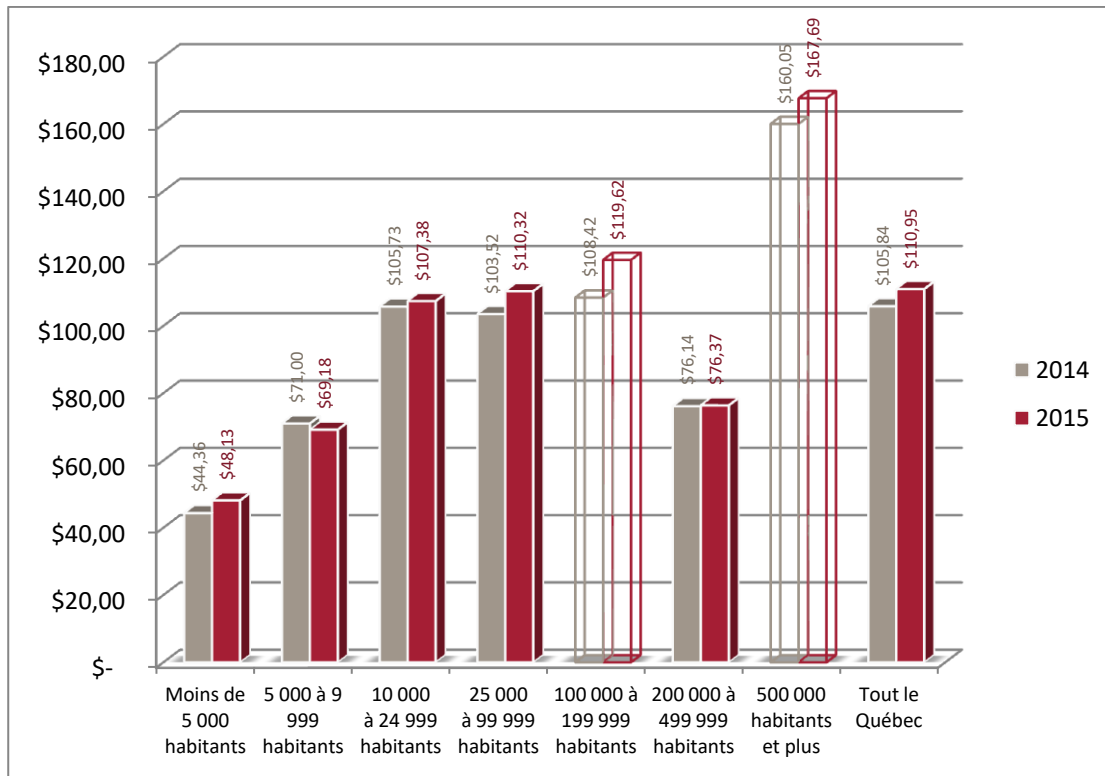
Source : ISQ, compilation par Culture Montérégie

D'après la Figure 7, la moyenne des dépenses de fonctionnement en culture des municipalités québécoises par habitant a augmenté en 2015 par rapport à 2014. Par taille de population cependant, cette dépense moyenne a diminué pour les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants et est resté presque identique pour les municipalités de 200 000 à 499 999 habitants. La hausse pour les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants représentait, quant à elle, moins de 1 \$ par habitant.

En 2015, parmi les tailles de population que l'on trouve en Montérégie, ce sont les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants qui ont eu les dépenses de fonctionnement en culture les plus élevées, avec 110,32 \$ par habitant. Elles sont suivies de près par les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants qui ont eu des dépenses de 107,38 \$ par habitant. En 2014, ce sont ces dernières qui avaient eu les dépenses les plus élevées avec 106,73 \$ par habitant. Les municipalités de moins de 5 000 habitants sont celles dont les dépenses de fonctionnement en culture sont les plus basses, soit 48,13 \$ par habitant en 2015 et 44,38 \$ par habitant en 2014. Notons que les municipalités de 200 000 à 499 999 habitants ont des dépenses de fonctionnement en culture par habitant plus basses que celles des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants et de 25 000 à 99 999 habitants. S'il n'y a donc pas tout à fait de progression constante entre la taille de la population et les dépenses de fonctionnement en culture des municipalités par habitant, les municipalités de 200 000 à 499 000 habitants détonnent tout particulièrement du reste (Figure 7). Il est cependant impossible de dire à quel point ces montants sont représentatifs des dépenses culturelles des municipalités montérégiennes.

⁵⁸ Données compilées à partir de l'estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet 2014 et 1^{er} juillet 2015. Ces données comprennent les populations des 177 municipalités de la Montérégie ainsi que des deux territoires autochtones.

Figure 7 : Dépenses de fonctionnement en culture par habitant selon la taille de population en 2014 et 2015⁵⁹



Source : ISQ, OCCQ

Par ailleurs, comme pour les MRC, il est aussi possible d’obtenir un portrait des dépenses culturelles des municipalités en consultant leur rapport financier annuel. L’analyse des charges permet en effet d’obtenir les charges pour les activités culturelles (ainsi distinguées des activités récréatives). Les résultats de ces dépenses par habitant pour les municipalités montréalaises sont présentés par taille de population dans le Tableau 26 pour les années 2014 à 2016. Notons d’abord que l’ordre croissant de la moyenne des dépenses d’activités culturelles par habitant de notre compilation suit la taille de la population, du moins pour les données présentées, soit jusqu’à 99 999 habitants.

Ces données nous permettent également de constater qu’il existe une grande disparité parmi les dépenses d’activités culturelles par habitant, même pour les municipalités faisant partie de la même tranche de population. Par exemple, la valeur la plus basse pour les municipalités de moins de 5000 habitant pour 2015 est de 0 \$ par habitant, tandis que la valeur la plus élevée est de 75,73 \$ par habitant. De même, pour les municipalités ayant une population entre 10 000 et 24 999 habitants, la valeur la plus basse pour 2015 est de 30,28 \$ par habitant, alors que la valeur la plus élevée représente plus du triple, soit 125,05 \$ par habitant.

Il est fort probable que le portrait soit aussi disparate en ce qui a trait aux données des contributions municipales en culture compilées par l’OCCQ. La moyenne provinciale de chaque tranche de population ne permettrait donc pas d’inférer les dépenses d’une municipalité particulière.

⁵⁹ Les données représentées par des colonnes blanches ne concernent pas la Montérégie.

Tableau 26 : Dépenses d'activités culturelles par habitant de 2014 à 2016 selon la taille de population, municipalités montérégiennes⁶⁰

Types de donnée	Années	Tailles de population					Toutes tailles confondues
		Moins de 5 000 habitants	5 000 à 9 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	25 000 à 99 999 habitants	100 000 habitants et plus	
Valeur la plus basse	2014	0 \$	1,48 \$	29,68 \$	52,62 \$	x	0 \$
	2015	0 \$	2,36 \$	30,28 \$	53,50 \$	x	0 \$
	2016	0 \$	2,48 \$	30,05 \$	51,52 \$	X	0 \$
Valeur la plus élevée	2014	75,78 \$	127,66 \$	103,82 \$	116,18 \$	X	127,66 \$
	2015	75,73 \$	100,23 \$	125,05 \$	132,69 \$	X	132,69 \$
	2016	98,63 \$	98,47 \$	121,90 \$	132,90 \$	X	132,90 \$
Moyenne des municipalités	2014	23,35 \$	41,14 \$	62,60 \$	85,62 \$	X	66,46 \$
	2015	23,52 \$	40,96 \$	69,49 \$	89,29 \$	X	69,60 \$
	2016	25,46 \$	42,72 \$	68,54 \$	91,85 \$	x	71,19 \$

Source : MAMOT, compilation de Culture Montérégie

Rappelons que l'OCCQ traite les données reçues pour obtenir un portrait le plus juste possible des dépenses de fonctionnement en culture, tandis que les charges des activités culturelles, tirées des rapports financiers, sont les données déclarées par les municipalités, sans autre traitement. **Les données ne peuvent donc pas être comparées** comme si elles étaient équivalentes.

Certains rapprochements peuvent cependant être faits, notamment en ce qui a trait aux bibliothèques. En effet, les données de l'ISQ pour les régions périphériques indiquaient que les dépenses des bibliothèques comptaient pour une grande proportion des dépenses culturelles municipales en services rendus, soit 55,3 % en 2015 (Tableau 24). Les données par taille de population dressent un portrait similaire, car les dépenses des bibliothèques par habitant représentaient entre 48 % et 61 % des dépenses en services rendus en 2015⁶¹ (Tableau 27). Il en est de même pour les données tirées des rapports financiers 2014 à 2016 des municipalités, qui montrent des dépenses pour les bibliothèques représentant entre 46,7 % et 68,5 % des charges totales des activités culturelles en 2015 (Tableau 28). Si ces données ne peuvent être comparées directement, elles indiquent tout de même que, de manière générale, les bibliothèques constituent le domaine culturel qui reçoit le plus grand pourcentage des montants alloués aux dépenses culturelles, et que la Montérégie ne fait pas exception.

⁶⁰ Calculs basés sur les données des rapports financiers des municipalités disponibles sur le site du MAMOT (données non consolidées, code 6059) et sur les données de population disponibles sur le site de l'ISQ. La ville de Longueuil a été incluse dans la moyenne globale; étant donné qu'elle est la seule municipalité de plus de 100 000 habitants, elle n'est pas incluse dans les données selon la taille de population.

⁶¹ Seules les tailles de population présentes en Montérégie ont été prises en compte.

Tableau 27 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités par habitant selon le domaine culturel et la taille de la population, 2014 et 2015⁶²

Domaines culturels	Années	Moins de 5 000 habitants	5 000 à 9 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	25 000 à 99 999 habitants	200 000 à 499 999 habitants
Dépenses en services rendus	2014	36 006 441	27 120 320	68 306 768	123 544 838	55 569 870
	2015	39 893 172	27 802 576	68 540 713	133 828 486	55 830 182
Bibliothèques	2014	18 353 839	15 016 493	40 694 736	62 949 295	32 166 450
	2015	19 277 736	14 821 752	41 983 766	64 898 788	32 884 844
Arts et lettres	2014	3 242 058	2 156 631	6 378 979	18 268 083	8 300 007
	2015	3 260 830	F	5 090 458	18 688 926	9 446 727
Festivals et événements culturels	2014	6 560 612	4 896 899	6 061 345	7 889 317	5 129 969
	2015	6 153 857	4 153 646	5 826 617	8 062 304	4 281 750
Festivals et événements à composante culturelle	2014	F	1 434 292	2 694 700	10 952 788	1 674 996
	2015	F	2 321 498	2 003 298	16 628 405	1 939 947
Loisir culturel et scientifique	2014	1 141 554	774 627	1 687 828	8 776 242	4 208 095
	2015	F	1 093 487	2 287 735	8 249 087	3 886 531
Patrimoine, art public et design	2014	1 742 472	541 951	2 235 359	5 091 198	1 275 481
	2015	F	748 809	1 976 865	5 383 728	1 209 207
Conservation d'archives historiques	2014	F	F	335 932	286 080	748 552
	2015	F	F	340 829	286 314	1 172 630
Non réparties	2014	3 039 930	2 284 831	8 217 889	9 331 836	2 066 321
	2015	3 672 455	2 472 110	9 031 146	11 630 935	1 008 548

Source : ISQ, OCCQ

Notes sur les statistiques

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, en raison de l'arrondissement. Les données inscrites en gris pâle ne sont estimées qu'avec une précision passable selon l'ISQ et doivent être interprétées prudemment. La lettre F indique des données trop peu fiables pour être publiées.

Tableau 28 : Pourcentage des charges des activités culturelles attribuables aux bibliothèques par taille de population, municipalités montréalaises, 2014 à 2016

Taille de population	2014	2015	2016
Moins de 5 000 habitants	55,0 %	54,2 %	53,0 %
5 000 à 9 999 habitants	68,4 %	68,5 %	70,8 %
10 000 à 24 999 habitants	67,5 %	66,5 %	71,2 %
25 000 à 99 999 habitants	47,9 %	46,7 %	42,2 %
200 000 à 499 999 habitants	59,6 %	58,4 %	61,0 %

Source : MAMOT, compilation de Culture Montréal

⁶² Les données des tailles de population ne se trouvant pas en Montérégie en 2014 et 2015 (500 000 habitants et plus et entre 100 000 et 199 999 habitants) ne sont pas présentées ici. Les chiffres en gris pâle indiquent une estimation avec une fiabilité passable seulement, selon l'ISQ.

Répartis en catégorie de dépenses, ce sont les salaires et avantages sociaux, selon l'ISQ, qui formaient la plus grande proportion des dépenses culturelles municipales en services rendus en 2010, soit entre 38 % et 58 % pour les tailles de municipalités que l'on trouve en Montérégie⁶³. Les subventions octroyées et les cachets d'artistes et honoraires mis ensemble comptaient pour environ 14 % à 20 % des dépenses culturelles municipales en services rendus (Tableau 29), ce qui est légèrement plus élevé qu'en 2011, 2012 et 2013 et similaire à 2014.

Tableau 29 : Proportion des dépenses culturelles municipales en services rendus attribuée en subventions et en cachets et honoraires d'artistes, 2011 à 2015

Taille de la population	2011	2012	2013	2014	2015
Moins de 5 000 habitants	F	F	F	21,8 %	21,5 %
5 000 à 9 999 habitants	16,9 %	15,1 %	16,8 %	20,2 %	19,9 %
10 000 à 24 999 habitants	11,7 %	11,8 %	15,0 %	14,6 %	14,0 %
25 000 à 99 999 habitants	18,8 %	19,1 %	18,3 %	17,0 %	18,0 %
200 000 à 399 999 habitants	15,2 %	17,2 %	17,9 %	16,6 %	14,7 %

Source : ISQ, OCCQ, calculs par Culture Montérégie

Notes sur les statistiques

Les données inscrites en gris pâle ne sont estimées qu'avec une précision passable selon l'ISQ et doivent être interprétées prudemment. La lettre F indique des données trop peu fiables pour être publiées.

Comparaison interrégionale

Les données de l'ISQ sur les dépenses culturelles des municipalités en services rendus pour la Montérégie peuvent être comparées avec celles des autres régions administratives. Les données par habitant sont particulièrement utiles à cet effet (Tableau 30). Si la région se classe au 2^e rang en 2015 pour ce qui est du montant des dépenses municipales culturelles en services rendus avec 102 508 952 \$, elle n'arrive qu'au 7^e rang de la comparaison par habitant, avec 68,04 \$. Notons que la Montérégie occupait le 8^e rang en 2009 avec 62,11 \$ par habitant.

Pour une comparaison des dépenses culturelles municipales en services rendus par domaine culturel, il faut se rabattre sur les données par type de régions⁶⁴, ces résultats n'étant pas disponibles par région administrative. En comparant les données de l'ISQ pour les régions périphériques (qui incluent la Montérégie) avec les autres types, on constate notamment que les régions périphériques sont celles dont les dépenses culturelles municipales en services rendus sont les plus basses par habitant avec 60,47 \$ en 2015, près de 8 \$ de moins par habitant que les régions intermédiaires qui arrivent au 3^e rang avec des dépenses de 68,34 \$ par habitant (Tableau 31). Notons que la moyenne des dépenses culturelles en services rendus pour les municipalités montérégiennes surpasse la moyenne des régions périphériques (68,04 \$ par rapport à 60,47 \$).

⁶³ Le Tableau 37 en annexe présente les données 2014 et 2015 en dollars.

⁶⁴ Pour en savoir plus sur les différents types de régions, voir page 59.

Tableau 30 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus par région administrative, 2013 à 2015

Régions administratives	2013		2014		2015	
	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.	\$	\$/hab.
Bas-Saint-Laurent	9 718 021 \$	48,43 \$	10 225 241 \$	51,06 \$	10 485 359 \$	52,55 \$
Saguenay--Lac-Saint-Jean	23 105 427 \$	83,95 \$	23 246 394 \$	84,46 \$	24 763 865 \$	90,17 \$
Capitale-Nationale	68 200 181 \$	94,19 \$	54 354 776 \$	74,50 \$	61 804 921 \$	84,06 \$
Mauricie	25 566 560 \$	97,28 \$	25 885 457 \$	98,28 \$	31 251 907 \$	118,62 \$
Estrie	12 542 644 \$	39,39 \$	12 826 434 \$	40,08 \$	12 757 715 \$	39,61 \$
Montréal	277 815 709 \$	141,41 \$	264 869 632 \$	133,22 \$	281 307 390 \$	140,67 \$
Outaouais	21 766 811 \$	57,45 \$	22 811 972 \$	59,81 \$	22 868 178 \$	59,59 \$
Abitibi-Témiscamingue	11 910 933 \$	82,81 \$	12 390 864 \$	86,06 \$	11 611 068 \$	80,77 \$
Côte-Nord et Nord-du-Québec	9 166 619 \$	91,54 \$	9 314 753 \$	93,91 \$	9 359 550 \$	95,35 \$
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	4 250 798 \$	46,99 \$	3 935 471 \$	43,89 \$	4 067 924 \$	45,71 \$
Chaudière-Appalaches	14 860 202 \$	35,54 \$	15 533 797 \$	37,01 \$	15 358 690 \$	36,41 \$
Laval	18 191 492 \$	43,62 \$	20 783 539 \$	49,38 \$	21 034 302 \$	49,47 \$
Lanaudière	29 438 793 \$	60,59 \$	29 550 398 \$	60,30 \$	30 814 671 \$	62,40 \$
Laurentides	37 283 244 \$	64,45 \$	37 991 820 \$	65,00 \$	38 221 306 \$	64,66 \$
Montérégie	90 444 324 \$	60,97 \$	92 836 038 \$	62,11 \$	102 508 952 \$	68,04 \$
Centre-du-Québec	13 212 411 \$	55,52 \$	13 337 608 \$	55,72 \$	15 783 062 \$	65,70 \$
Toutes les municipalités	667 474 170 \$	82,61 \$	649 894 192 \$	79,54 \$	693 998 859 \$	84,75 \$

Source : ISQ, OCCQ

Notes sur les statistiques

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, en raison de l'arrondissement. Les données inscrites en gris pâle ne sont estimées qu'avec une précision passable selon l'ISQ et doivent être interprétées prudemment.

Ce sont les régions centrales qui possèdent les dépenses en services rendus les plus élevées par habitant pour le domaine des arts et lettres en 2015, soit 26,10 \$. Les régions intermédiaires et éloignées ont respectivement des dépenses de 21,08 \$ et de 20,50 \$ par habitant à ce chapitre. Les régions périphériques arrivent donc encore bonnes dernières avec seulement 5,75 \$ par habitant, soit plus de 15 \$ de moins que les régions intermédiaires (Tableau 31).

Évidemment, il n'est pas possible de déterminer si les dépenses culturelles des municipalités montérégiennes par domaine culturel sont plus élevées ou plus basses que celles de la moyenne des régions périphériques avec les données disponibles. Cependant, même si elles sont supérieures à la moyenne, comme c'est le cas pour le total des dépenses culturelles en services rendus⁶⁵, une comparaison avec les autres régions ne serait toujours pas très avantageuse pour la Montérégie, particulièrement en ce qui a trait au domaine des arts et lettres. La différence avec les autres types de régions est trop grande⁶⁶.

⁶⁵ 68,04 \$ par habitant en Montérégie par rapport à 60,47 \$ par habitant pour les régions périphériques, ce qui représente 112,5%.

⁶⁶ En supposant que l'entièreté des dépenses en arts et lettres des régions périphériques (19 766 112 \$) provenait de la Montérégie, cela n'équivaldrait qu'à 12,98 \$ par habitant.

Tableau 31 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et le type de région 2014 et 2015

Domaine culturel	Année	Toutes les municipalités	Régions centrales	Régions périphériques	Régions intermédiaires	Régions éloignées
Dépenses en services rendus	2014	79,84	117,45	57,68	62,17	73,13
	2015	84,75	125,45	60,47	68,34	74,88
Bibliothèques	2014	36,77	48,78	32,51	27,53	28,11
	2015	37,66	50,49	33,43	27,58	27,26
Arts et lettres	2014	14,95	24,92	5,29	17,07	19,00
	2015	16,26	26,10	5,75	21,08	20,50
Festivals et événements culturels	2014	5,51	4,78	5,27	6,69	7,27
	2015	5,36	5,17	4,88	6,81	5,82
Festivals et événements à composante culturelle	2014	2,90	0,71	4,10	2,31	6,10
	2015	4,12	1,62	5,58	4,25	6,19
Loisir culturel et scientifique	2014	3,27	3,97	3,51	1,61	2,41
	2015	3,48	4,16	3,27	1,71	4,75
Patrimoine, art public et design	2014	12,23	30,92	2,00	3,26	5,94
	2015	12,55	31,58	2,22	3,27	5,97
Conservation d'archives historiques	2014	0,39	0,49	0,27	0,59	0,31
	2015	0,42	0,50	0,36	0,46	0,31
Non réparties	2014	3,80	2,89	4,74	3,09	3,99
	2015	4,91	5,83	4,98	3,16	4,09

Source : ISQ, OCCQ

Notes sur les statistiques

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, en raison de l'arrondissement. Les données inscrites en gris pâle ne sont estimées qu'avec une précision passable selon l'ISQ et doivent être interprétées prudemment.

Ces données concluent l'aperçu du financement de la culture en Montérégie.

Conclusion

Lors de la publication, en 2013, du document sur le financement de la culture en Montérégie - mise à jour 2010-2011, nous avons conclu en disant qu'il fallait poursuivre le travail afin de voir l'évolution dans les années à venir. Depuis ce temps, six instances qui participaient au financement de la culture dans la région ont disparu, soit les trois CRÉ et les trois forums jeunesse.

Les données montrent qu'il y a eu baisse du financement de la culture dans la région à plusieurs égards. En effet, si 2015-2016 marque une remontée du financement du CAC dans la région, ce n'est que parce que les sommes attribuées étaient en baisse depuis 2011-2012. D'ailleurs, les sommes attribuées en 2015-2016 sont tout de même moindres que toutes celles de 2005-2006 à 2012-2013.

Du côté de l'administration publique québécoise, les dépenses directes en culture dans la région ont subi une baisse depuis 2010-2011. Les données de 2014-2015 montrent bien une hausse par rapport à 2013-2014, mais cette progression est occasionnée par la hausse des dépenses internes. Les dépenses externes, quant à elles, ont continué de diminuer, passant de 23 193 700 \$⁶⁷, en 2013-2014, à 22 490 000 \$, en 2014-2015. Un recul de -3,03 % en dollars courants et de -6,35 % en dollars constants.

De plus, d'après les données que nous avons obtenues, l'année 2015-2016 marque une troisième année de recul de suite pour le total des sommes versées par le MCC dans la région, même si une partie s'explique par un transfert de programmes au CALQ.

La Montérégie se classe cependant souvent au 3^e rang des sommes versées par les subventionnaires lorsqu'on la compare aux autres régions administratives québécoises. Malheureusement, cette comparaison devient beaucoup moins reluisante lorsqu'on ramène les données en dollars par habitant.

En ce qui a trait aux sommes versées par l'administration publique québécoise, la Montérégie se retrouvait au 16^e et avant-dernier rang du palmarès des dépenses par habitant selon les régions en 2014-2015, tout comme dix ans auparavant en 2005-2006. En 2014-2015, la région a reçu 17,39 \$ par habitant, ce qui est plus qu'en 2013-2014, mais moins qu'en 2012-2013. Il faut en fait remonter aux années précédant 2009-2010 pour obtenir un montant par habitant plus bas, et ceci, en dollars courants.

La région ne se classe pas très bien non plus pour ce qui est des dépenses culturelles en services rendus des municipalités en dollars par habitant, arrivant au 7^e rang. Le portrait est d'ailleurs similaire en ce qui a trait à l'investissement des partenaires locaux dans les ententes régionales du CALQ, la Montérégie ne se classant, au mieux, qu'au 10^e rang entre 2013-2014 et 2015-2016.

Mais, il y a quand même quelques signes positifs. La croissance des dépenses de l'administration publique québécoise a été plus élevée en Montérégie que dans la majorité des autres régions au

⁶⁷ 24 013 871,96 \$ en dollars constants de 2014. Source : <http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>.

cours de la dernière décennie, même si cela n'est pas encore apparent dans les comparaisons en dollars par habitant. De plus, l'analyse des données récentes de certaines autres instances indique aussi une remontée du financement, après quelques années de baisse (CAC, CALQ).

Depuis 2010-2011, il n'y a donc pas eu de grande amélioration quant au financement de la culture en Montérégie. Bien qu'il n'y ait pas eu de coupes énormes, il y a tout de même eu des baisses et la situation s'est dégradée sous certains aspects. Si quelques signes un peu plus favorables pointent à l'horizon, il reste à voir s'ils se concrétiseront dans les années à venir.

Bibliographie

DUBÉ, Gaëtane (2017). «Les dépenses en culture des municipalités en 2015», *Optique culture*, no 55, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mai, 16 p., <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-55.pdf>. Consulté le 2 août 2017.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA, *Crédits parlementaires accordés et financement des arts par le Conseil des arts, de 1957-1958 à 2015-2016*, http://chiffreshistoires.conseildesarts.ca/_pdf/20152016SSParliamappropriationFRFINAL.pdf. Consulté le 7 juillet 2017.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA, « Bénéficiaires de subventions et prix », <http://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/divulgation-proactive/beneficiaires-de-subventions>. Consulté le 8 mars 2017.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Appendices au rapport annuel de gestion 2015-2016*, 86 p., https://www.calq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/pub_rag20152016appendices.pdf. Consulté le 20 juillet 2017.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2009-2010*, 228 p., https://www.calq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/09/pub_rag200920101.pdf. Consulté le 20 juillet 2017.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2010-2011*, 225 p., https://www.calq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/09/pub_rag201020111.pdf. Consulté le 20 juillet 2017.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2011-2012*, 228 p., https://www.calq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/09/pub_rag201120121.pdf. Consulté le 20 juillet 2017.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, 226 p., https://www.calq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/09/pub_rag201220131.pdf. Consulté le 20 juillet 2017.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2013-2014*, 233 p., https://www.calq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/09/pub_rag201320141.pdf. Consulté le 20 juillet 2017.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2014-2015*, 226 p., https://www.calq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/09/pub_rag20142015.pdf. Consulté le 20 juillet 2017.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2015-2016*, 110 p., https://www.calq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/pub_rag20152016.pdf. Consulté le 20 juillet 2017.

DUBÉ, Gaëtane, et Marie-Hélène PROVENÇAL (2015). « Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise depuis 1985 » dans *Optique culture*, no 38, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, février, 16 p. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-38.pdf>. Consulté le 11 juillet 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses en culture de l'administration publique québécoise et part dans l'ensemble des dépenses du Gouvernement du Québec (8 décembre 2016) », http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERP2YDBV57-119916002426MmZJ&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_sectr=412&p_id_raprt=3319. Consulté le 12 juillet 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses en culture des municipalités en services rendus, régions administratives et ensemble du Québec, 2009 à 2015 », 18 mai 2017, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/depense_service.html. Consulté le 7 août 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la catégorie de dépenses, Québec », 18 mai 2017, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/depense_domaine.htm. Consulté le 12 septembre 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses en culture des municipalités selon le genre de dépenses et la source de financement », 18 mai 2017, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/contribution.htm>. Consulté le 8 août 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (8 décembre 2016) », http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/provincial/depense_region_fonctionnement.htm. Consulté le 11 juillet 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses externes d'investissement de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (8 décembre 2016) », http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/provincial/depense_region_investissement.htm. Consulté le 11 juillet 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine, le secteur d'activité et la région administrative, Québec (8 décembre 2016) », http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/provincial/depense_domaine_region.htm. Consulté le 11 juillet 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (8 décembre 2016) », http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/provincial/depense_quebecoise_region.htm. Consulté le 11 juillet 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2016, selon le découpage géographique au 1er juillet 2016 », 8 mars 2017, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/MUN_Total.xlsx. Consulté le 24 mai 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Estimation de la population des régions administratives selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2016 (découpage géographique au 1er juillet 2016) », 8 mars 2017, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/RA_groupes_age_et_sexe.xlsx. Consulté le 24 mai 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture - Notes méthodologiques*, 6 p., http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/Dep_cul_adm_pub_prov.pdf. Consulté le 12 juillet 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Population du Québec, 1971-2016 », 28 septembre 2016, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/qc_1971-20xx.htm. Consulté le 18 juillet 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Municipalités, population et dépenses en culture selon la taille de la population des municipalités et le type de région, Québec », 18 mai 2017, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipal/population-municipalite.htm>. Consulté le 22 août 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, régions administratives, régions métropolitaines de recensement du Québec et ensemble du Québec », 21 juin 2016, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/pib-ra-rmr-industrie.htm>. Consulté le 25 mai 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2005-2015 », 13 mars 2017, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/revenu-menage/rp_ra-hab03-13.htm. Consulté le 25 mai 2017.

MENIER, Isabelle (2013), *Le financement de la culture en Montérégie – mise à jour 2010-2011*, Conseil montérégien de la culture et des communications, Québec, 72 pages, https://www.culturemonteregie.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/Financement-de-la-culture_2010-2011_VF.pdf.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Analyse des charges consolidées et non consolidées, municipalités locales », 2014, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2014/rapports_org_muni/B1a_9_dd_Analyse_charges.xls. Consulté le 7 septembre 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Analyse des charges consolidées et non consolidées, municipalités locales », 2015, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2015/rapports_org_muni/B1a_9_dd_Analyse_charges.xls. Consulté le 7 septembre 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Données détaillées - Municipalités régionales de comté », 2011, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2011/rapports_org_muni/B2_MRC_RF2011_donnees_detaillees.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Données détaillées - Municipalités régionales de comté », 2012, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2012/rapports_org_muni/B2_RF2012_donnees_detaillees.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Données détaillées - Municipalités régionales de comté », 2013, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2013/rapports_org_muni/B2_MRC_RF2013_donnees_detaillees.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Données détaillées - Municipalités régionales de comté », 2014, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2014/rapports_org_muni/B2_MRC_RF2014_Donnees_detaillees.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Données détaillées - Municipalités régionales de comté », 2015, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2015/rapports_org_muni/B2_MRC_RF2015_Donnees_detaillees.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Rapport financier 2016, données des MRC », <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/rapport-financier-2016/resource/3ee964ff-573a-435b-bac8-f388e706a5c9>. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Formulaire codifié pour tous les organismes », 2011, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2011/rapports_org_muni/A3_Formulaire_codifie_RF_2011.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Formulaire codifié pour tous les organismes », 2012, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2012/rapports_org_muni/A2_Formulaire_codifie_RF_%202012.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Formulaire codifié pour tous les organismes », 2013, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2013/rapports_org_muni/A2_Formulaire_codifie_RF_2013.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Formulaire codifié pour tous les organismes », 2014, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2014/rapports_org_muni/A2_Formulaire_codifie_RF_2014.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Formulaire codifié pour tous les organismes », 2015, http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/publications_electroniques/2015/rapports_org_muni/A2_Formulaire_codifie_RF_2015.xls. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Rapport financier 2016, formulaire codifié », 2016, <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/rapport-financier-2016/ressource/fd5bfb13-6dff-41ee-b307-952b5327512e>. Consulté le 31 juillet 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Rapport financier 2016, données des municipalités », 2016, <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/774599ee-3b47-41d1-8a57-d9656b350f86/ressource/17e17d40-e174-4b02-b0f1-cc61659d2e30/download/rf-2016-mun.xlsx>. Consulté le 7 septembre 2017.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, décembre 2016, 682 p. http://www.mamot.gouv.qc.ca/pub/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/manuel_information_financiere/manuel_complet.pdf. Consulté le 16 août 2017.

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, « Divulgence des octrois de subventions et de contributions », <http://open.canada.ca/data/dataset/432527ab-7aac-45b5-81d6-7597107a7013/ressource/1d15a62f-5656-49ad-8c88-f40ce689d831/download/grants.csv>. Consulté le 22 août 2017.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES, *Rapports annuels de gestion 2011-2012*, 204 pages, <http://www.sodec.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/rag20112012.pdf>. Consulté le 24 juillet 2017.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES, *Rapports annuels de gestion 2013-2014*, 233 pages, <http://www.sodec.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/rag20132014.pdf>. Consulté le 24 juillet 2017.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES, *Rapports annuels de gestion 2014-2015*, 233 pages, <http://www.sodec.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/rag20142015.pdf>. Consulté le 24 juillet 2017.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES, *Rapports annuels de gestion 2015-2016*, 244 pages, <http://www.sodec.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/rag2015-16sodecweb.pdf>. Consulté le 24 juillet 2017.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES, Répartition régionale des interventions de la SODEC 2012-2013 - régions périphériques, 21 pages, <http://www.sodec.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/ragregionperipheriques20122013.pdf>. Consulté le 24 juillet 2017.

TÉLÉFILM CANADA, « Divulgence des subventions et des contributions », années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, <https://telefilm.ca/fr/transparence/divulgence-proactive/subventions/rapports-par-trimestre>. Consulté le 21 août 2017.

TÉLÉFILM CANADA, *Rapport annuel 2015-2016, Célébrons 50 ans de talent*, 90 pages, <http://report.telefilm.ca/2015-2016/wp-content/uploads/2016/11/telefilmra16final-1.pdf>. Consulté le 21 août 2017.

Annexe 1 : Tableaux statistiques

Tableau 32 : Population des municipalités montréalaises, estimée au 1^{er} juillet 2014, 2015 et 2016⁶⁸

Municipalités	2014	2015	2016
Abercorn	390	387	390
Acton Vale	7 693	7 727	7 748
Akwesasne (partie)	3 237	3 285	3 330
Ange-Gardien	2 530	2 559	2 570
Beauharnois	12 536	12 732	12 959
Bedford	2 583	2 570	2 574
Bedford	671	668	669
Beloeil	21 903	22 106	22 263
Béthanie	338	332	346
Bolton-Ouest	706	686	704
Boucherville	41 480	41 825	42 077
Brigham	2 368	2 364	2 337
Brome	252	246	251
Bromont	8 742	8 955	9 166
Brossard	84 964	85 965	86 876
Calixa-Lavallée	495	505	499
Candiac	20 800	20 807	20 866
Carignan	8 632	8 944	9 329
Chambly	27 970	28 652	29 219
Châteauguay	47 687	48 094	48 475
Contrecoeur	7 227	7 545	7 778
Coteau-du-Lac	7 056	7 026	7 030
Cowansville	13 036	13 100	13 331
Delson	7 624	7 612	7 585
Dundee	420	408	411
Dunham	3 460	3 473	3 503
East Farnham	567	571	590
Elgin	408	407	399
Farnham	8 747	8 892	8 991
Franklin	1 759	1 740	1 737
Frelighsburg	1 098	1 109	1 090
Godmanchester	1 410	1 397	1 400
Granby	66 656	67 032	67 666
Havelock	758	748	740
Hemmingford	828	833	836
Hemmingford	1 795	1 805	1 812

⁶⁸ Données en date du 8 mars 2017.

Municipalités	2014	2015	2016
Henryville	1 442	1 417	1 428
Hinchinbrooke	2 208	2 211	2 210
Howick	648	650	668
Hudson	5 142	5 166	5 205
Huntingdon	2 428	2 404	2 413
Kahnawake	10 134	10 132	10 201
La Prairie	24 265	24 414	24 803
La Présentation	2 566	2 582	2 640
Lac-Brome	5 620	5 602	5 561
Lacolle	2 710	2 715	2 730
Léry	2 365	2 424	2 424
Les Cèdres	6 647	6 722	6 797
Les Coteaux	5 209	5 355	5 432
L'Île-Cadieux	101	103	101
L'Île-Perrot	10 717	10 809	10 804
Longueuil	241 267	242 640	245 094
Marieville	10 746	10 739	10 857
Massueville	514	509	502
McMasterville	5 648	5 718	5 769
Mercier	12 672	12 847	13 117
Mont-Saint-Grégoire	3 134	3 122	3 181
Mont-Saint-Hilaire	18 866	18 919	18 887
Napierville	3 625	3 666	3 661
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	10 816	10 840	10 918
Notre-Dame-de-Stanbridge	674	673	679
Noyan	1 306	1 319	1 313
Ormstown	3 588	3 554	3 550
Otterburn Park	8 484	8 429	8 437
Pike River	512	530	534
Pincourt	14 746	14 860	15 303
Pointe-des-Cascades	1 459	1 506	1 589
Pointe-Fortune	541	547	554
Richelieu	5 438	5 496	5 433
Rigaud	7 612	7 652	7 733
Rivière-Beaudette	2 068	2 129	2 163
Rougemont	2 815	2 820	2 888
Roxton	1 093	1 092	1 081
Roxton Falls	1 261	1 261	1 248
Roxton Pond	3 563	3 598	3 681
Saint-Aimé	505	500	494
Saint-Alexandre	2 554	2 552	2 652

Municipalités	2014	2015	2016
Saint-Alphonse-de-Granby	3 070	3 039	2 997
Saint-Amable	12 071	12 170	12 442
Saint-Anicet	2 559	2 540	2 514
Saint-Antoine-sur-Richelieu	1 689	1 681	1 656
Saint-Armand	1 249	1 223	1 223
Saint-Barnabé-Sud	899	895	903
Saint-Basile-le-Grand	17 042	17 072	17 024
Saint-Bernard-de-Lacolle	1 464	1 510	1 484
Saint-Bernard-de-Michaudville	536	527	545
Saint-Blaise-sur-Richelieu	1 879	1 872	1 903
Saint-Bruno-de-Montarville	26 833	26 857	27 039
Saint-Césaire	5 833	5 895	5 871
Saint-Charles-sur-Richelieu	1 647	1 661	1 669
Saint-Chrysostome	2 606	2 590	2 587
Saint-Clet	1 672	1 656	1 686
Saint-Constant	26 479	27 101	27 591
Saint-Cyprien-de-Napierville	1 909	1 913	1 910
Saint-Damase	2 537	2 530	2 555
Saint-David	847	829	834
Saint-Denis-sur-Richelieu	2 308	2 291	2 304
Saint-Dominique	2 467	2 491	2 538
Sainte-Angèle-de-Monnoir	1 890	1 902	1 918
Sainte-Anne-de-Sabrevois	2 103	2 089	2 045
Sainte-Anne-de-Sorel	2 725	2 682	2 591
Sainte-Barbe	1 412	1 406	1 418
Sainte-Brigide-d'Iberville	1 391	1 381	1 397
Sainte-Catherine	17 131	17 162	17 177
Sainte-Cécile-de-Milton	2 104	2 120	2 079
Sainte-Christine	685	677	679
Sainte-Clotilde	1 840	1 898	2 045
Saint-Édouard	1 362	1 371	1 355
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 742	1 738	1 741
Sainte-Julie	30 282	30 227	30 227
Sainte-Justine-de-Newton	955	947	939
Sainte-Madeleine	2 379	2 395	2 414
Sainte-Marie-Madeleine	2 956	2 977	3 001
Sainte-Marthe	1 079	1 097	1 102
Sainte-Martine	5 373	5 400	5 517
Sainte-Sabine	1 156	1 145	1 148
Saint-Étienne-de-Beauharnois	817	822	816

Municipalités	2014	2015	2016
Sainte-Victoire-de-Sorel	2 499	2 513	2 503
Saint-Georges-de-Clarenceville	1 060	1 071	1 065
Saint-Gérard-Majella	266	268	270
Saint-Hugues	1 236	1 236	1 264
Saint-Hyacinthe	54 820	55 025	55 384
Saint-Ignace-de-Stanbridge	659	668	679
Saint-Isidore	2 648	2 720	2 716
Saint-Jacques-le-Mineur	1 574	1 592	1 622
Saint-Jean-Baptiste	3 249	3 177	3 162
Saint-Jean-sur-Richelieu	94 640	94 992	95 468
Saint-Joachim-de-Shefford	1 306	1 343	1 363
Saint-Joseph-de-Sorel	1 597	1 612	1 604
Saint-Jude	1 251	1 230	1 238
Saint-Lambert	21 879	22 148	22 439
Saint-Lazare	19 739	19 778	19 916
Saint-Liboire	3 064	3 064	3 174
Saint-Louis	784	775	768
Saint-Louis-de-Gonzague	1 484	1 503	1 529
Saint-Marcel-de-Richelieu	539	521	521
Saint-Marc-sur-Richelieu	2 160	2 166	2 166
Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 656	4 587	4 577
Saint-Mathieu	1 934	1 972	1 991
Saint-Mathieu-de-Beloeil	2 744	2 799	2 897
Saint-Michel	3 009	3 020	3 150
Saint-Nazaire-d'Acton	849	865	852
Saint-Ours	1 692	1 690	1 714
Saint-Patrice-de-Sherrington	2 065	2 057	2 068
Saint-Paul-d'Abbotsford	2 854	2 855	2 867
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	1 898	1 916	1 928
Saint-Philippe	5 956	6 164	6 470
Saint-Pie	5 686	5 695	5 761
Saint-Polycarpe	2 219	2 265	2 251
Saint-Rémi	7 944	8 100	8 372
Saint-Robert	1 821	1 810	1 802
Saint-Roch-de-Richelieu	2 192	2 209	2 220
Saint-Sébastien	757	769	776
Saint-Simon	1 320	1 335	1 340
Saint-Stanislas-de-Kostka	1 585	1 605	1 595
Saint-Télesphore	761	765	768
Saint-Théodore-d'Acton	1 460	1 463	1 477

Municipalités	2014	2015	2016
Saint-Urbain-Premier	1 237	1 246	1 285
Saint-Valentin	476	481	466
Saint-Valérien-de-Milton	1 883	1 876	1 879
Saint-Zotique	7 692	7 812	7 990
Salaberry-de-Valleyfield	40 797	41 000	41 113
Shefford	6 678	6 778	6 786
Sorel-Tracy	35 091	35 038	35 087
Stanbridge East	878	894	870
Stanbridge Station	264	262	270
Sutton	3 964	4 010	4 048
Terrasse-Vaudreuil	1 982	1 968	1 975
Très-Saint-Rédempteur	917	949	929
Très-Saint-Sacrement	1 186	1 189	1 222
Upton	2 154	2 194	2 129
Varenes	21 459	21 597	21 720
Vaudreuil-Dorion	36 849	37 561	38 052
Vaudreuil-sur-le-Lac	1 319	1 340	1 318
Venise-en-Québec	1 635	1 660	1 716
Verchères	5 827	5 842	5 809
Warden	367	371	365
Waterloo	4 457	4 466	4 604
Yamaska	1 559	1 594	1 595

Source : ISQ

Tableau 33 : Population du Québec par région administrative, estimation aux 1^{er} juillet 2005, 2014, 2015 et 2016⁶⁹

Régions administratives	Population 2005	Population 2014	Population 2015	Population 2016
Bas-Saint-Laurent	201 780	200 732	200 120	199 983
Saguenay–Lac-Saint-Jean	275 075	278 200	277 713	277 232
Capitale-Nationale	664 536	729 035	733 024	737 857
Mauricie	259 890	267 539	267 666	268 198
Estrie	299 620	320 055	321 464	324 009
Montréal	1 872 626	1 977 724	1 990 637	2 014 221
Outaouais	341 488	383 190	385 222	389 139
Abitibi-Témiscamingue	144 758	148 311	148 024	147 982
Côte-Nord	96 837	95 025	93 787	92 541
Nord-du-Québec	40 251	44 291	44 765	45 107
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	95 610	92 866	92 333	91 781
Chaudière-Appalaches	395 133	420 493	422 546	424 856
Laval	367 928	421 959	425 481	429 413
Lanaudière	424 532	494 058	497 684	502 152
Laurentides	509 630	587 840	594 160	601 699
Montérégie	1 366 460	1 512 040	1 522 581	1 536 121
Centre-du-Québec	225 038	241 145	242 245	243 798
Total pour le Québec	7 581 192	8 214 503	8 259 452	8 326 089

Source : ISQ

⁶⁹ Données en date du 8 mars 2017.

Tableau 34 : Montants et pourcentages des dépenses directes en culture de l'administration publique québécoise selon le domaine et le secteur d'activité pour la Montérégie, 2012-2013 à 2014-2015

Domaines et secteurs d'activité	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	\$	%	\$	%	\$	%
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	1 072 500 \$	4,01 %	738 000 \$	3,04 %	763 700 \$	2,90 %
..Arts visuels	712 000 \$	2,66 %	378 400 \$	1,56 %	388 400 \$	1,48 %
..Métiers d'art	226 300 \$	0,85 %	308 200 \$	1,27 %	292 300 \$	1,11 %
..Arts médiatiques	134 200 \$	0,50 %	51 500 \$	0,21 %	83 000 \$	0,32 %
Arts de la scène	2 140 800 \$	8,00 %	2 154 000 \$	8,89 %	2 134 300 \$	8,12 %
..Théâtre	886 700 \$	3,31 %	896 400 \$	3,70 %	941 600 \$	3,58 %
..Musique et opéra	572 000 \$	2,14 %	597 200 \$	2,46 %	698 900 \$	2,66 %
..Danse	-	-	32 600 \$	0,13 %	20 900 \$	0,08 %
..Variétés	682 200 \$	2,55 %	627 800 \$	2,59 %	472 900 \$	1,80 %
Patrimoine, institutions muséales et archives	3 740 300 \$	13,97 %	3 187 300 \$	13,15 %	3 220 800 \$	12,25 %
..Patrimoine	1 334 800 \$	4,99 %	979 200 \$	4,04 %	799 300 \$	3,04 %
..Institutions muséales	2 170 500 \$	8,11 %	1 974 800 \$	8,15 %	2 251 600 \$	8,56 %
..Archives	235 000 \$	0,88 %	233 400 \$	0,96 %	170 000 \$	0,65 %
Bibliothèques	12 594 500 \$	47,05 %	11 851 200 \$	48,89 %	11 373 700 \$	43,26 %
..Publiques	6 066 600 \$	22,66 %	5 167 000 \$	21,32 %	5 392 100 \$	20,51 %
..Scolaires	3 558 200 \$	13,29 %	3 769 300 \$	15,55 %	3 030 500 \$	11,53 %
..Collégiales et universitaires	2 969 700 \$	11,09 %	2 914 800 \$	12,03 %	2 951 100 \$	11,22 %
Livre et périodique	685 100 \$	2,56 %	740 000 \$	3,05 %	789 000 \$	3,00 %
..Livre	622 800 \$	2,33 %	646 800 \$	2,67 %	710 700 \$	2,70 %
..Périodique	62 300 \$	0,23 %	93 100 \$	0,38 %	78 300 \$	0,30 %
Enregistrement sonore	96 000 \$	0,36 %	90 200 \$	0,37 %	185 500 \$	0,71 %
Cinéma et audiovisuel	169 200 \$	0,63 %	240 200 \$	0,99 %	1 762 700 \$	6,70 %
Radio et télévision	461 800 \$	1,73 %	570 700 \$	2,35 %	468 200 \$	1,78 %
Multimédia	82 600 \$	0,31 %	28 600 \$	0,12 %	2 400 \$	0,01 %
Enseignement des arts	10 500 \$	0,04 %	27 800 \$	0,11 %	-	-
Architecture et design	-	-	19 500 \$	0,08 %	15 000 \$	0,06 %
Langue française	254 000 \$	0,95 %	170 800 \$	0,70 %	226 200 \$	0,86 %
Activités multidisciplinaires	5 028 700 \$	18,79 %	3 123 800 \$	12,89 %	2 212 800 \$	8,42 %
..Festivals et événements	5 014 700 \$	18,73 %	1 032 500 \$	4,26 %	903 200 \$	3,44 %
..Autres activités multidisciplinaires	14 000 \$	0,05 %	2 091 300 \$	8,63 %	1 309 600 \$	4,98 %
Autres activités culturelles	433 300 \$	1,62 %	1 296 600 \$	5,35 %	3 137 700 \$	11,93 %
Total	26 769 300 \$	100 %	24 238 500 \$	100 %	26 292 100 \$	100 %

Source : ISQ, calcul des pourcentages par Culture Montérégie

Tableau 35 : Dépenses directes de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie

Années	\$ courants	\$ constants (2014) ⁷⁰	\$ par habitant	\$ constants par habitant (2014)
1996-1997	14 488 700,00 \$	20 479 533,26 \$	11,29 \$	15,96 \$
1997-1998	14 784 600,00 \$	20 596 928,90 \$	11,47 \$	15,98 \$
1998-1999	18 239 600,00 \$	25 131 891,35 \$	14,09 \$	19,41 \$
1999-2000	18 450 200,00 \$	25 038 135,49 \$	14,19 \$	19,26 \$
2000-2001	19 470 000,00 \$	25 809 546,89 \$	14,91 \$	19,76 \$
2001-2002	17 923 500,00 \$	22 867 913,79 \$	13,65 \$	17,41 \$
2002-2003	16 282 200,00 \$	20 544 641,52 \$	12,30 \$	15,52 \$
2003-2004	18 496 500,00 \$	22 701 070,24 \$	13,84 \$	16,99 \$
2004-2005	19 698 100,00 \$	23 600 199,81 \$	14,57 \$	17,46 \$
2005-2006	18 745 800,00 \$	22 101 421,18 \$	13,72 \$	16,17 \$
2006-2007	19 455 400,00 \$	22 310 750,41 \$	14,06 \$	16,13 \$
2007-2008	23 867 800,00 \$	26 784 738,98 \$	17,05 \$	19,13 \$
2008-2009	24 361 700,00 \$	26 742 599,13 \$	17,19 \$	18,87 \$
2009-2010	25 147 800,00 \$	27 581 458,06 \$	17,53 \$	19,23 \$
2010-2011	26 478 900,00 \$	28 641 836,80 \$	18,22 \$	19,71 \$
2011-2012	26 662 500,00 \$	27 812 126,87 \$	18,14 \$	18,93 \$
2012-2013	26 769 300,00 \$	27 580 490,91 \$	18,03 \$	18,58 \$
2013-2014	24 238 500,00 \$	24 790 270,73 \$	16,17 \$	16,53 \$
2014-2015	26 292 100,00 \$	26 292 100,00 \$	17,39 \$	17,39 \$

Source : ISQ, compilation de Culture Montérégie

⁷⁰ Calculé avec l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois de mai de la première année et l'IPC de mai 2014.

Tableau 36 : Taux de réponses favorables du CALQ en fonction du nombre de bourses demandées (individus) et du nombre d'organismes demandeurs par région administrative, 2014-2015 et 2015-2016

Régions administratives	2014-2015		2015-2016	
	Individus	Organismes	Individus	Organismes
	Taux de réussite	Taux de réussite	Taux de réussite	Taux de réussite
Bas-Saint-Laurent	19,7 %	93,8 %	34,2 %	87,9 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	27,3 %	82,8 %	41,3 %	74,2 %
Capitale-Nationale	21,2 %	85,7 %	25,8 %	77,7 %
Mauricie	22,9 %	84,2 %	27,0 %	100,0 %
Estrie	17,6 %	71,1 %	24,1 %	90,6 %
Montréal	26,3 %	79,1 %	36,7 %	81,7 %
Outaouais	17,6 %	92,3 %	29,6 %	76,5 %
Abitibi-Témiscamingue	24,0 %	79,2 %	38,9 %	76,2 %
Côte-Nord	18,8 %	93,3 %	15,4 %	93,3 %
Nord-du-Québec	66,7 %	100,0 %	66,7 %	100,0 %
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,8 %	95,0 %	32,6 %	94,7 %
Chaudière-Appalaches	28,2 %	83,3 %	30,0 %	88,9 %
Laval	25,9 %	90,0 %	25,6 %	66,7 %
Lanaudière	29,5 %	80,8 %	29,8 %	82,6 %
Laurentides	24,2 %	91,3 %	47,4 %	91,3 %
Montérégie	21,3 %	80,6 %	35,7 %	71,1 %
Centre-du-Québec	16,9 %	92,3 %	34,1 %	88,2 %
Total	25,0 %	81,8 %⁷¹	34,9 %	81,8 %⁷²

Source : CALQ

⁷¹ Les organismes hors-Québec ne sont pas inclus dans ce calcul.

⁷² Les organismes hors-Québec ne sont pas inclus dans ce calcul.

Tableau 37 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus (\$) selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, 2014 et 2015

	Années	Moins de 5 000 habitants	5 000 à 9 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	25 000 à 99 999 habitants	100 000 à 199 999 habitants	200 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	Toutes les municipalités
Services rendus	2014	36 006 441	27 120 320	68 306 768	123 544 838	58 583 234	55 569 870	280 762 722	649 894 192
	2015	39 893 172	27 802 576	68 540 713	133 828 486	65 689 307	55 830 182	302 414 423	693 998 859
Salaires et avantages sociaux	2014	13 503 228	10 401 030	31 916 965	57 191 618	22 052 100	31 467 953	136 251 157	302 784 052
	2015	15 237 117	10 853 302	32 628 186	56 946 359	18 553 066	32 523 773	135 454 375	302 196 177
Subventions octroyées	2014	3 926 826	2 617 344	5 768 189	11 464 365	16 973 370	5 714 413	48 767 401	95 231 908
	2015	4 254 055	2 666 223	5 413 144	14 793 685	18 834 641	4 917 469	67 412 830	118 292 048
Cachets d'artistes et honoraires	2014	3 929 599	2 853 798	4 187 778	9 480 339	5 778 471	3 531 917	15 498 691	45 260 594
	2015	4 307 550	2 870 553	4 165 846	9 259 174	16 600 889	3 314 878	15 078 642	55 597 531
Achat de biens et services	2014	7 604 117	5 841 292	11 401 049	15 792 242	7 539 323	8 518 399	49 923 568	106 619 989
	2015	8 137 924	5 753 854	10 202 860	16 364 212	4 542 064	9 190 345	52 145 605	106 336 865
Entretien des immeubles et autres services municipaux	2014	3 963 916	3 023 136	9 084 536	17 961 597	5 050 377	5 958 930	19 291 322	64 333 814
	2015	4 670 973	3 297 220	8 777 993	21 552 304	6 356 237	5 549 304	20 856 162	71 060 194
Autres dépenses	2014	F	2 383 720	5 948 250	11 654 677	1 189 593	378 258	11 030 583	35 663 836
	2015	F	2 361 423	7 352 684	14 912 752	802 409	334 414	11 466 809	40 516 044

Source : ISQ, OCCQ

F : données non fiables

Gris pâle : données dont l'estimation n'est que passable selon l'ISQ

Annexe 2 : Information complémentaire

Les différents types de régions

L'ISQ regroupe les régions en quatre types différents :

1. Régions centrales
2. Régions périphériques
3. Régions intermédiaires
4. Régions éloignées

Régions centrales

Régions des grands centres urbains.

- Capitale-Nationale
- Montréal

Régions périphériques

Régions situées près des grands centres urbains.

- Chaudière-Appalaches
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Montérégie

Régions intermédiaires

Régions situées entre les régions éloignées et celles des autres types.

- Centre-du-Québec
- Estrie
- Mauricie
- Outaouais

Régions éloignées

Régions situées loin des grands centres urbains.

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Côte-Nord
- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
- Nord-du-Québec
- Saguenay—Lac-Saint-Jean

Les dépenses de l'administration publique au titre de la culture

Catégorie de dépenses

Dépenses internes

« Les dépenses internes comprennent les dépenses de fonctionnement et d'investissement, lorsque les travaux de nature culturelle sont habituellement effectués dans les locaux du ministère par le personnel du ministère. Sont aussi incluses les dépenses au titre de l'administration des programmes externes, les coûts d'achat de terrains, d'immeubles ou d'équipement devant servir à des fins culturelles, ainsi que les marchés de services nécessaires aux projets culturels (par exemple, services informatiques). »⁷³

Dépenses externes

« Cette catégorie regroupe les subventions et les contributions de fonctionnement et d'investissement aux arts et à la culture. Ces dépenses constituent l'aide financière accordée aux particuliers (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales. »⁷⁴

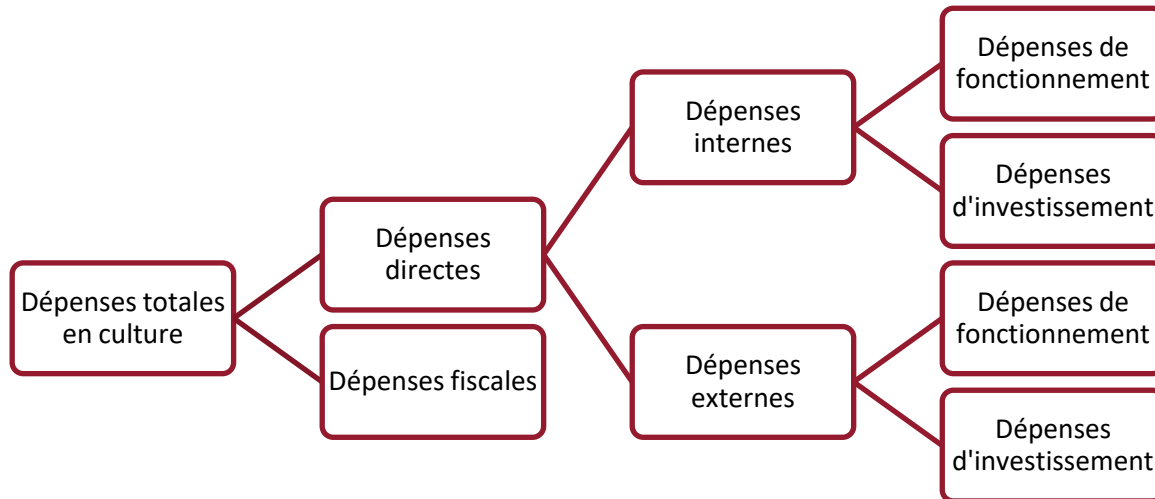
Dépenses d'investissement

« Cette catégorie concerne les dépenses au titre de biens dont la vie utile est supérieure à un an. Sont comprises les dépenses relatives à l'achat de terrains, de machines, de matériel ou d'immeubles, ou à la construction de ces derniers, de même que les dépenses engagées dans des réparations extraordinaires apportées aux immeubles. »⁷⁵

Dépenses fiscales

« Estimations relatives aux crédits d'impôt remboursables, fournies par le ministère des Finances du Québec. Ces données sont tirées de la comptabilisation des dépenses de transfert financées par le régime fiscal aux fins des comptes publics du gouvernement, préparée par le ministère des Finances. Les montants diffèrent de la publication Dépenses fiscales du ministère des Finances en raison d'une méthode de comptabilisation différente. »⁷⁶

Figure 8 : Catégories de dépenses en culture de l'administration publique québécoise



⁷³ ISQ, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture - Notes méthodologiques*, p. 5.

⁷⁴ DUBÉ, Gaëtane, et Marie-Hélène PROVENÇAL (2015). « Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise depuis 1985 » dans *Optique culture*, no 38, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, février, p. 2.

⁷⁵ ISQ, *ibid.*

⁷⁶ ISQ, « Dépenses en culture de l'administration publique québécoise et part dans l'ensemble des dépenses du Gouvernement du Québec (8 décembre 2016) ».

Les données des rapports financiers municipaux

Les rapports financiers municipaux fournissent des données sur les dépenses culturelles des municipalités. On y trouve notamment des dépenses culturelles de fonctionnement selon les domaines culturels suivants :

- Les centres communautaires
- Les bibliothèques
- Le patrimoine
 - Musées et centres d'exposition
 - Autres ressources du patrimoine
- Autres dépenses culturelles

Ces rapports financiers sont remis annuellement au ministère des Affaires municipales l'Occupation du territoire (MAMOT).

Le MAMOT définit les postes comptables ayant trait aux activités culturelles de la façon suivante :

Centres communautaires

« Cette activité regroupe les dépenses reliées aux centres communautaires concernant :

- *l'organisation des activités culturelles dans les centres communautaires;*
- *l'enseignement des beaux-arts, des arts d'interprétation et des métiers d'arts;*
- *la production d'œuvres artistiques et artisanales;*
- *les achats de services. »⁷⁷*

Bibliothèques

« Cette activité regroupe les dépenses reliées au fonctionnement d'une bibliothèque, notamment les achats annuels de documents (livres, cédéroms, revues) permettant de compléter la collection. »⁷⁸

Patrimoine

Musées et centres d'exposition

« Cette activité regroupe les dépenses reliées aux établissements ayant pour objectifs de conserver, d'étudier, d'interpréter et d'exposer des objets à portée culturelle et éducative, concernant :

- *l'animation sociale;*
- *l'information. »⁷⁹*

Autres ressources du patrimoine

« Cette activité regroupe les dépenses reliées aux activités patrimoniales dans des centres d'archives publics et privés, dans les parcs historiques ou tout autre établissement non décrit précédemment, concernant :

- *l'animation sociale;*
- *l'information. »⁸⁰*

⁷⁷ MAMOT, *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, http://www.mamot.gouv.qc.ca/pub/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/manuel_information_financiere/manuel_complet.pdf, p. 2-57.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*, p. 2-58.

⁸⁰ *Ibid.*

Autres

« Cette activité regroupe les dépenses liées aux autres activités culturelles, notamment les activités liées au domaine radiophonique ou de la télévision. »⁸¹

Différence avec les données de l'OCCQ

Les données contenues dans les rapports financiers soumis au MAMOT ne correspondent pas, en général, à celles que l'on trouve dans l'enquête annuelle sur les dépenses culturelles des municipalités de l'OCCQ. Ces différences s'expliquent par le fait que certaines dépenses peuvent être considérées comme culturelles par l'OCCQ, bien qu'elles n'aient pas été inscrites comme telles dans les rapports financiers municipaux. L'enquête de l'OCCQ analyse donc toutes les dépenses afin de s'assurer d'obtenir le portrait le plus précis possible, tandis que certaines dépenses culturelles peuvent être absentes des rapports financiers municipaux.

⁸¹ *ibid.*



Culture
MONTÉRÉGIE

www.culturemonteregie.qc.ca